

Journée d'animation régionale

# Pour des aménagements en faveur de la santé

27 NOVEMBRE 2024 / AUXERRE



# Au programme

**09h30 Mot d'accueil et propos introductif**

**09h45 Santé et projets d'aménagements : quels liens ?**

**10h05 Présentations et échanges autour de retours d'expériences**

**11h05 Salon des acteurs : venez à la rencontre des acteurs en région !**

**12h05 Temps de clôture**

**12h20 FIN**

---

# Mot d'ouverture par

**Maryline SAINT-ANTHONIN**, Adjointe au maire d'Auxerre, chargée de la santé, des affaires sanitaires et sociales, de la solidarité et des seniors

**Pascale CHARBOIS-BUFFAUT**, Responsable Unité Territoriale Santé-Environnement de l'Yonne, Agence Régionale de Santé Bourgogne-Franche-Comté

---

# Santé et projets d'aménagement, quels liens ?

Par **Benjamin GRACIEUX**, chargé de mission environnement et urbanisme de santé à l'AUDAB,  
Agence d'urbanisme Besançon centre franche-comté

---

# Santé, de quoi parle-t-on ?

» Ce n'est pas l'absence de maladie.

**C'est un état complet de bien-être physique, mental et social**  
(déf. OMS 1946).

Une définition :

- **positive de la santé**, c'est-à-dire qui ne se focalise pas uniquement sur la réduction des risques ou sur l'occurrence de pathologies mais accorde une importance majeure à la promotion de la santé.
- **globale de la santé**, qui prend en compte l'ensemble des déterminants externes (environnementaux, sociaux et économiques) et pas seulement les déterminants individuels (biologiques et comportementaux) de la santé.

» La santé est une **ressource et un processus dynamique et global** qui doit permettre à chaque individu « d'identifier et de réaliser ses ambitions, satisfaire ses besoins et évoluer avec son milieu ou s'y adapter. La santé est donc perçue comme une ressource de la vie quotidienne, et **non comme le but de la vie** (charte d'Ottawa, OMS, 1986).

# Santé, de quoi parle-t-on ?



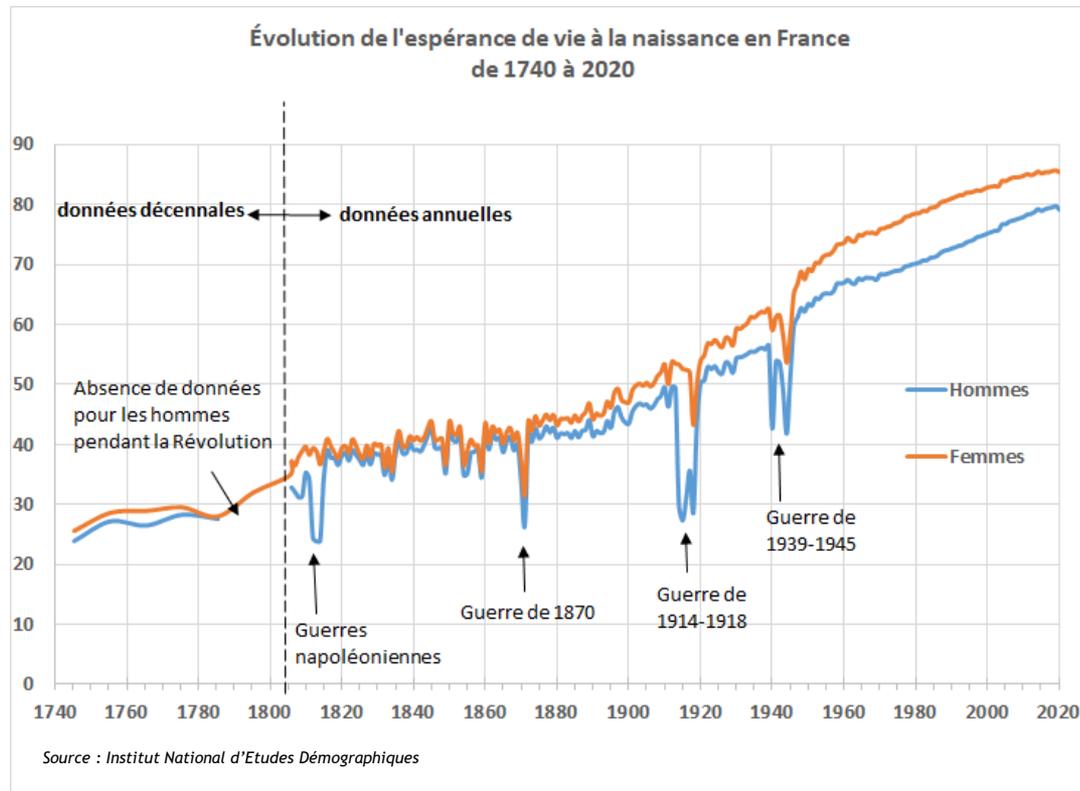
Une durée de vie moyenne qui a plus que triplé en 250 ans.



Une amélioration des connaissances scientifiques et de leur diffusion (vaccinations, hygiène, baisse de la mortalité infantile, etc).



Des interruptions le temps des conflits entraînant des reculs importants de l'espérance de vie mais temporaires.



# Santé et aménagements, quelles évolutions ?

## URBANISME HYGIÉNISTE

- » De nombreuses **épidémies et une insalubrité** générale des villes.
- » Un travail d'**assainissement** des espaces urbains et une transformation des villes : boulevards, gestion des déchets, réseaux d'assainissement, grands espaces verts, etc.

## URBANISME FONCTIONNALISTE ET DE PLANIFICATION

- » Une reconstruction des villes/sociétés à la fin de la **seconde guerre mondiale avec une recherche d'une meilleure qualité de vie**
- » Construction des **grands ensembles et large accès** au confort moderne (eau courante, sanitaires, chauffage central...)
- » Aménagement de **grandes zones économiques et commerciales** à la périphérie des villes desservies par des **grands axes de circulation**.

## URBANISME DURABLE ET RESILIENT

- » Un urbanisme répondant à de nouveaux enjeux, **sanitaires**, de **mixité sociale et fonctionnelle**, de développement des **transports collectifs**, de **gestion raisonnée** des ressources naturelles, **d'adaptation**, etc.
- » Les **écoquartiers** comme nouveau modèle d'aménagement urbain.
- » Un urbanisme plus résilient face aux effets du **changement climatique**

# Santé et aménagement

» L'état de santé d'un individu dépend d'une multitude de facteurs internes / externes :



1. Modes de vie : pratiques sportives, alimentation, conditions de travail ;



2. Cadre de vie : paramètres environnementaux (qualité des ressources naturelles, exposition à des risques et nuisances) ;

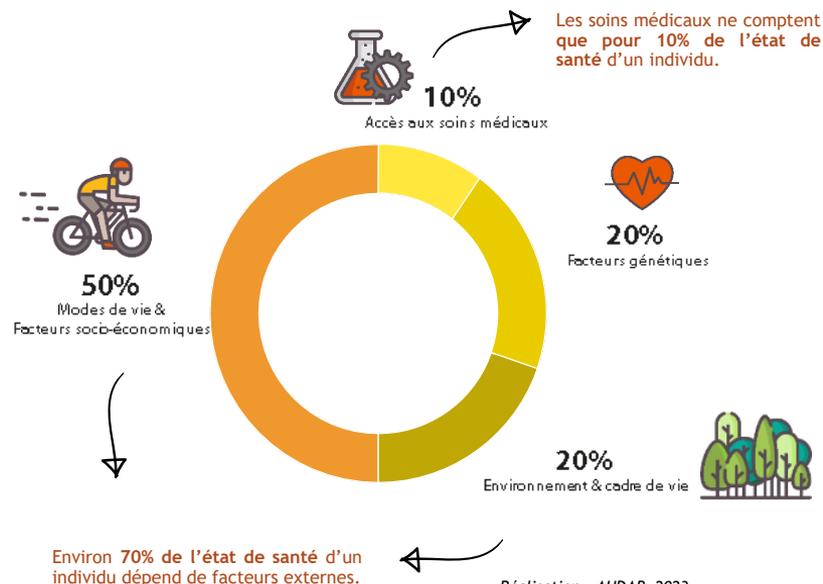


3. Génétique : maladies transmises potentiellement (facteurs de risques) ;



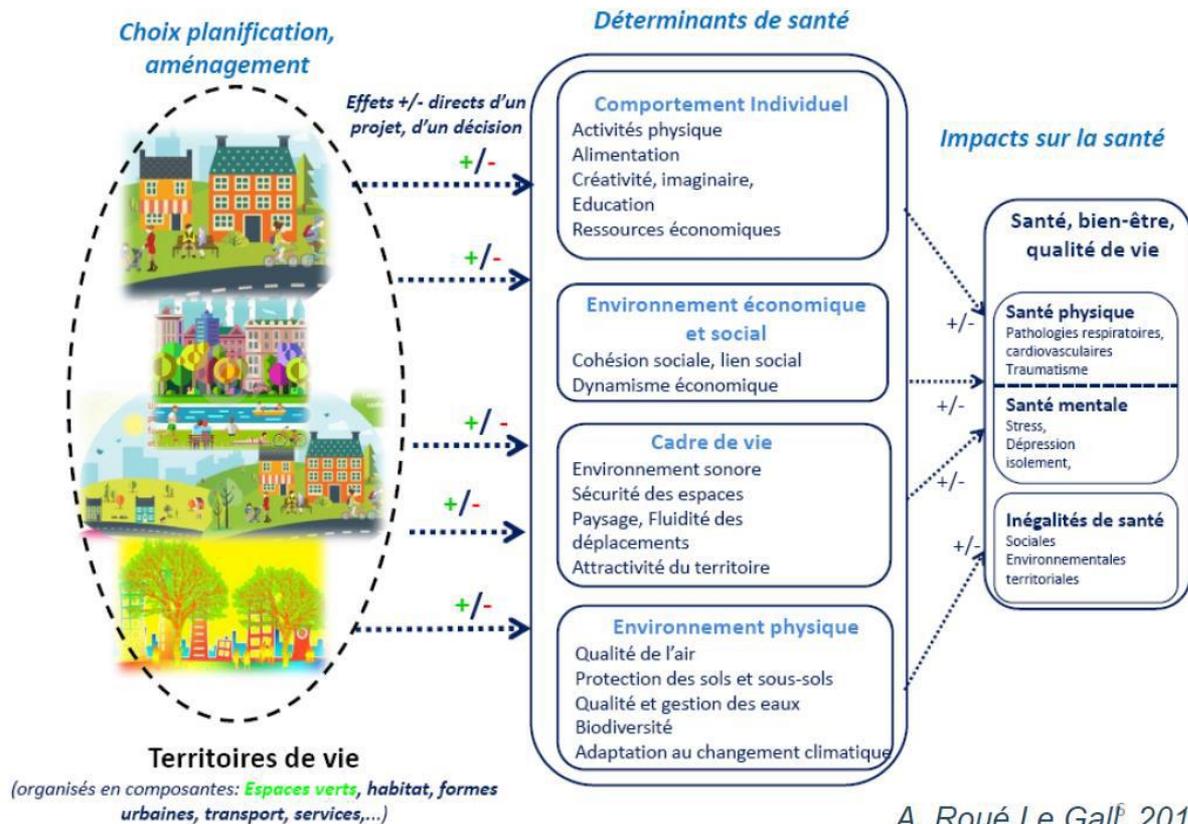
4. Accès aux soins : parcours de soin et accès aux médicaments/soins.

» La promotion de la santé passe par des actions sur **les facteurs externes**, environnementaux et socio-économiques.



Réalisation : AUDAB, 2023.  
Source : bipartisan policy centre health program, 5 juin 2012

# Santé et aménagement



# La santé reste une préoccupation majeure

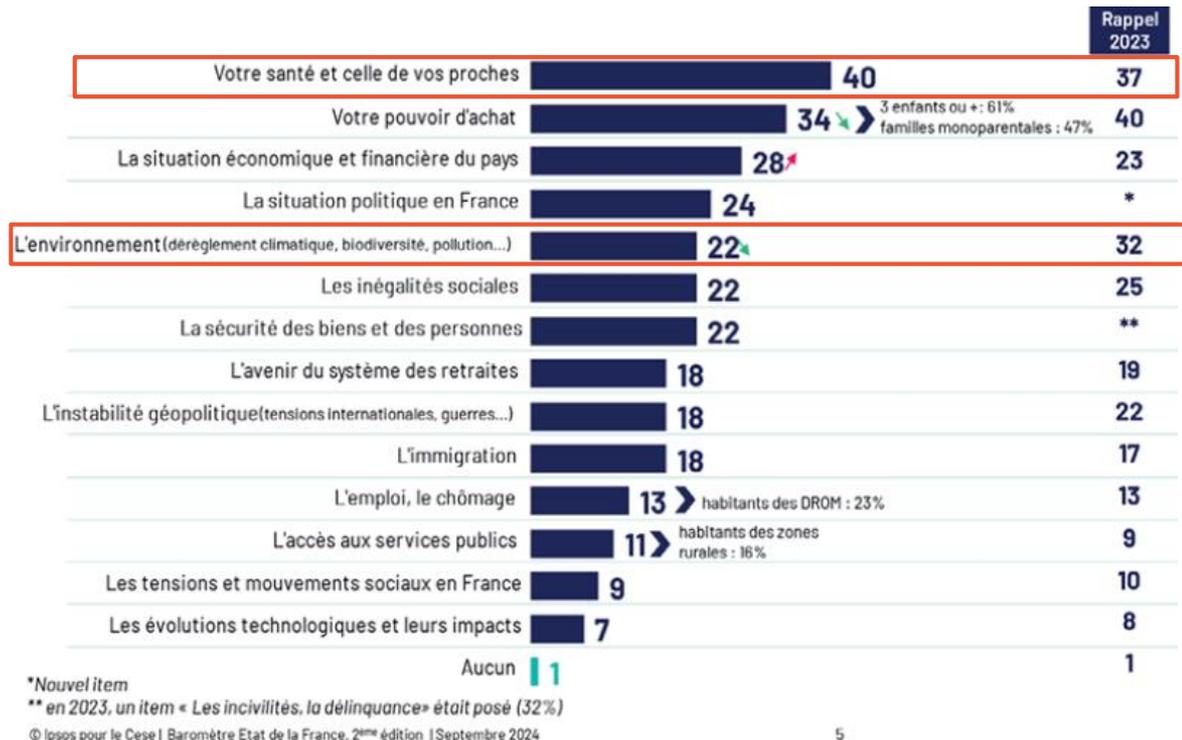
D'après le **rapport annuel sur l'état de la France**, 23/10/24 du CESE (Conseil Economique Social et Environnemental)

Un diagnostic des préoccupations des Français :

**La santé en 1<sup>ère</sup> position** (40% des répondants, +3 points). Une préoccupation **marquée suivant l'âge et la CSP** :

- 42% des 35-59 ans contre 36% des moins de 35 ans
- 42% des CSP- contre 37% chez les CSP+

**Une forte baisse des préoccupations liées à l'environnement** (22% des répondants, -10 points).



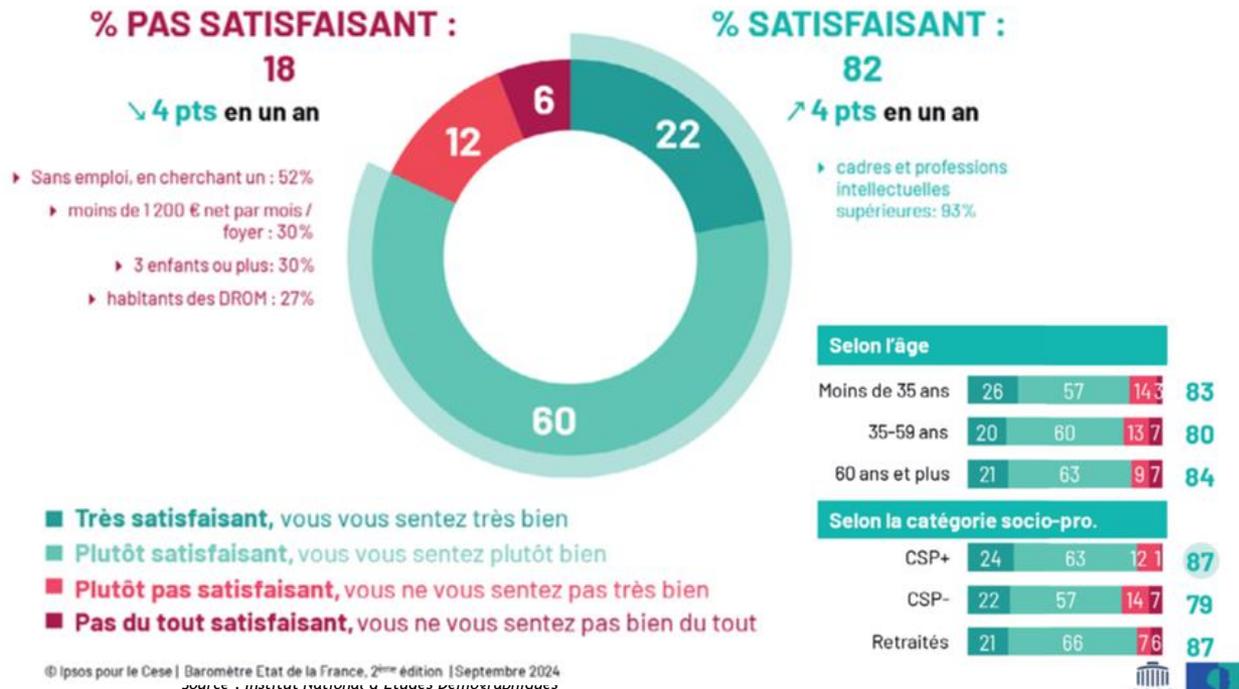
# La santé reste une préoccupation majeure

D'après le **rapport annuel sur l'état de la France**, 23/10/24 du CESE (Conseil Economique Social et Environnemental)

Une évaluation du bien-être (physique, moral, social) :

**82% sont satisfaits de leur bien-être** (+4 points).

Mais **variable selon l'âge et la CSP** (87% chez les CSP+/retraités mais 79% chez les CSP-).



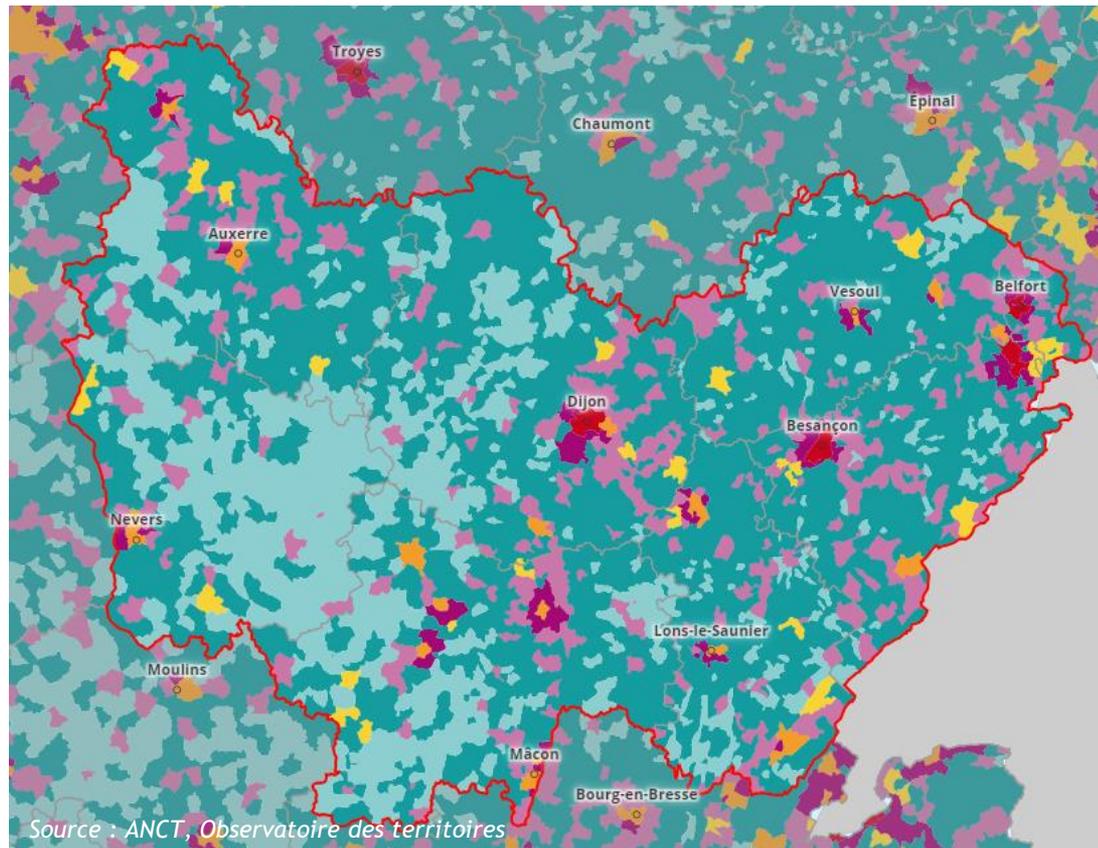
# Santé et aménagement, quelle prise en compte en région ?

**Une approche morphologique des territoires : la grille communale de densité**

**Une répartition hétérogène** à l'échelle de la région BFC : des pôles urbains le long des axes de circulation, influence frontalière avec la Suisse ou les autres régions, etc.

Une ruralité marquée : une majeure partie **des communes sont peu densément peuplées.**

1	Grands centres urbains (773)
2	Centres urbains intermédiaires (545)
3	Petites villes (901)
4	Ceintures urbaines (1 973)
5	Bourgs ruraux (5 104)
6	Rural à habitat dispersé (18 380)
7	Rural à habitat très dispersé (7 259)



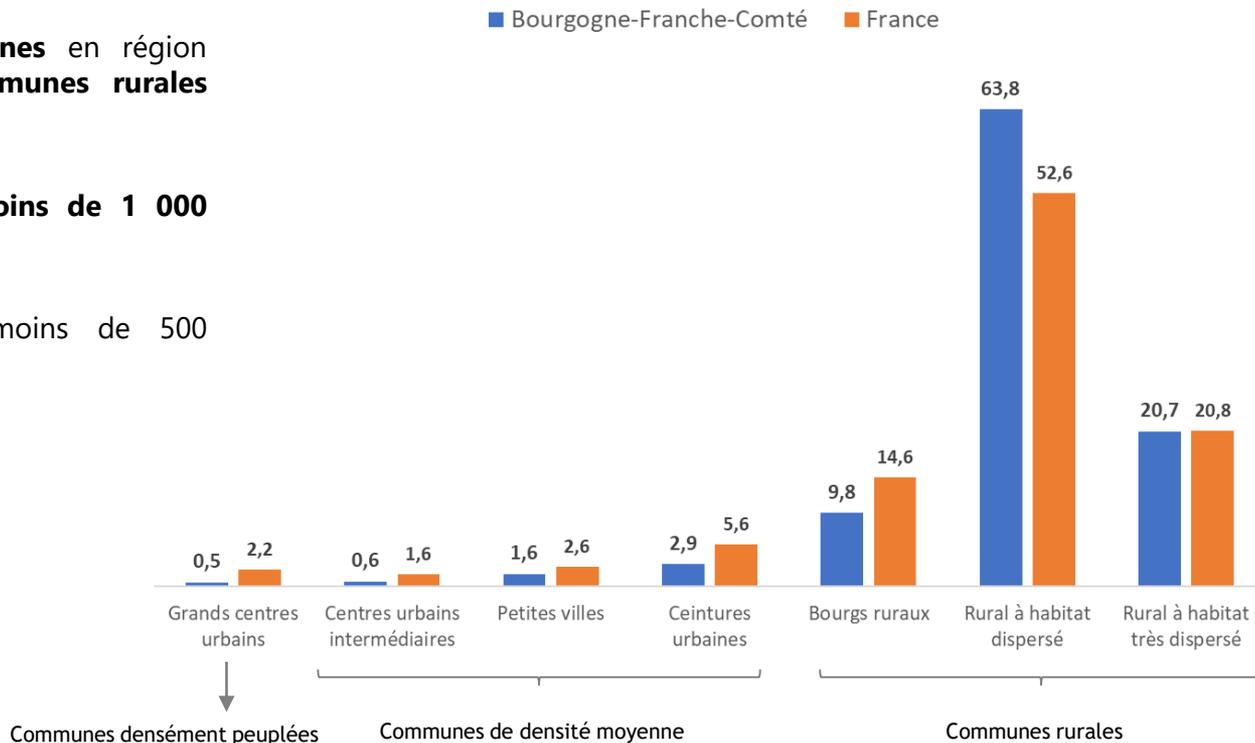
# Santé et aménagement, quelle prise en compte en région ?

Ventilation par typologies de la grille communale de densité  
(% de communes)

➤ **Plus de 94 % des communes** en région identifiées **comme des communes rurales** (contre 88% en France).

➤ **86% des communes ont moins de 1 000 habitants.**

➤ 71% des communes ont moins de 500 habitants.



# Santé et aménagement, quelle prise en compte en région ?



## Retour sur les résultats de l'enquête régionale de santé de mars-avril 2024

- 1 Le profil des répondants** (Nom, Prénom, contact, fonction, structure représentée, département).
- 2 Leur compréhension du sujet de l'UFS :**
  - *A quels thèmes associez-vous le concept d'urbanisme favorable à la santé ?*
- 3 Leur positionnement face aux enjeux de l'UFS :**
  - *Avez-vous intégré les enjeux d'urbanisme favorable à la santé à travers ces dispositifs ?*
  - *Si vous n'avez jamais mené de projet en lien avec l'urbanisme favorable à la santé, pouvez-vous préciser pourquoi ?*
- 4 Leurs attentes vis-à-vis du sujet de l'UFS :**
  - *Aujourd'hui, êtes-vous intéressés pour mener [des projets en lien avec l'urbanisme favorable à la santé] ?*
  - *Si oui, quels seraient vos attentes ou besoins sur l'urbanisme favorable à la santé ?*
  - *Selon vous, qu'est ce qui pourrait décider un territoire à se lancer dans un projet en urbanisme favorable à la santé ?*
  - *Pour finir, souhaiteriez-vous participer aux rencontres régionales autour de l'urbanisme favorable à la santé (dates à venir) ?*
  - *Si oui coordonnées de la personne à contacter (nom, tél, mail)*

# Santé et aménagement, quelle prise en compte en région ?

**Les communes représentent la majorité des répondants**  
(89,2% des répondants).

**Viennent ensuite les EPCI** (9,2% des répondants) :

- 11 communauté de communes (6,6 %),
- 2 communautés d'agglomération (1,2%),
- 2 Pays (1,2%),
- 2 PETR (1,2%)

Et une association (0,6%).

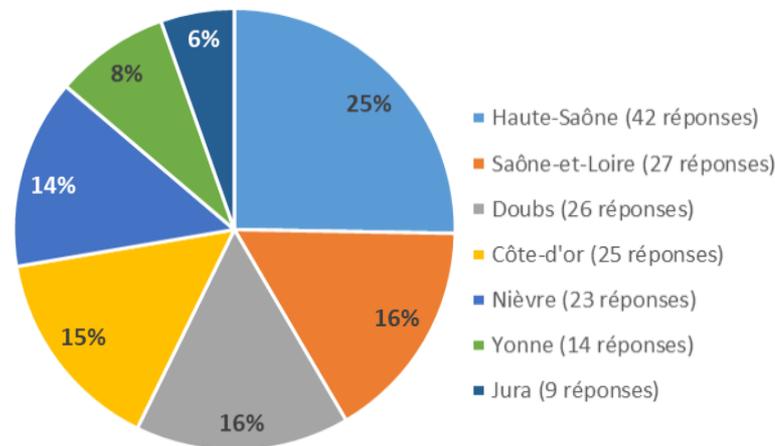
La répartition géographique des réponses couvre **l'entièreté des 7 départements du territoire régional**, à l'exception du Territoire de Belfort.

Si la Haute-Saône est fortement représentée (25% des répondants), le Jura et l'Yonne ont la plus faible représentation (respectivement 6 et 8% des répondants).

Les autres Départements représentent de 14 à 16% des répondants.

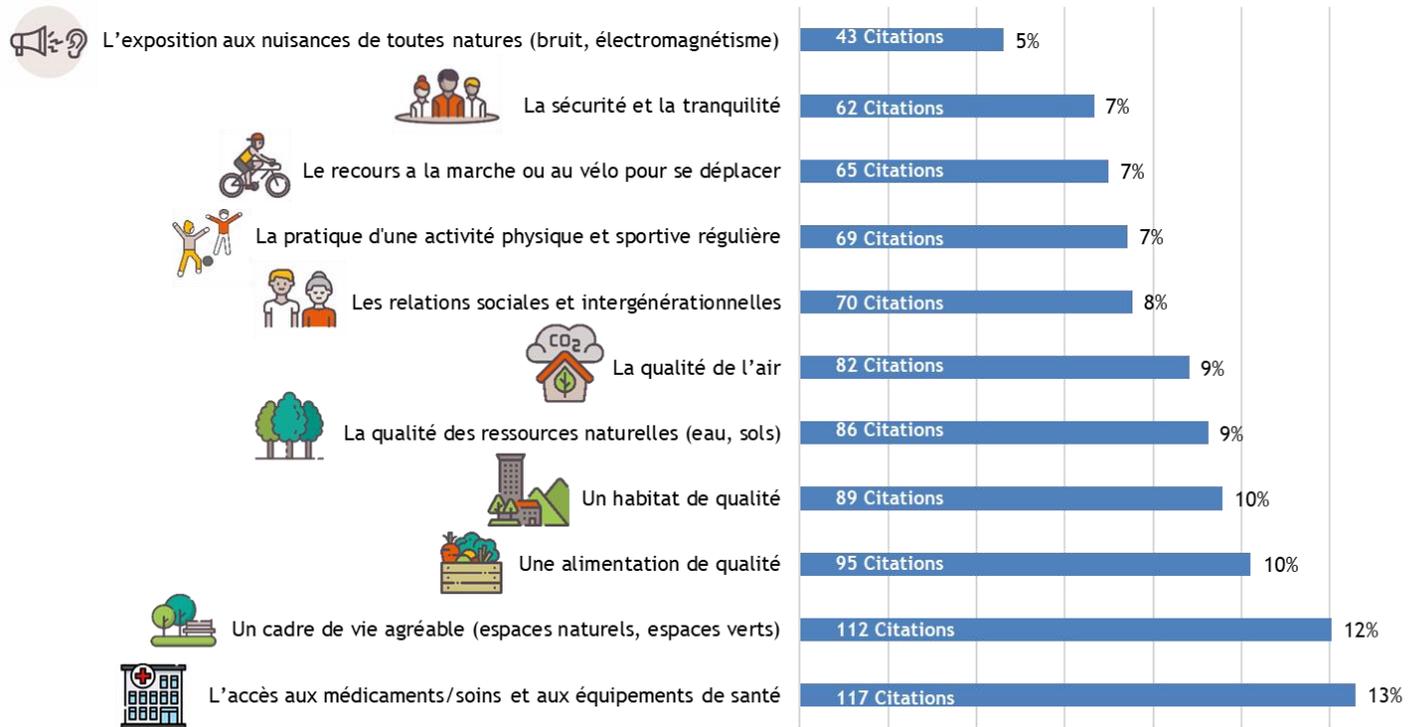
## Département d'origine des répondants

Une majorité de réponses issues de la Haute-Saône



# Santé et aménagement, quelle prise en compte en région ?

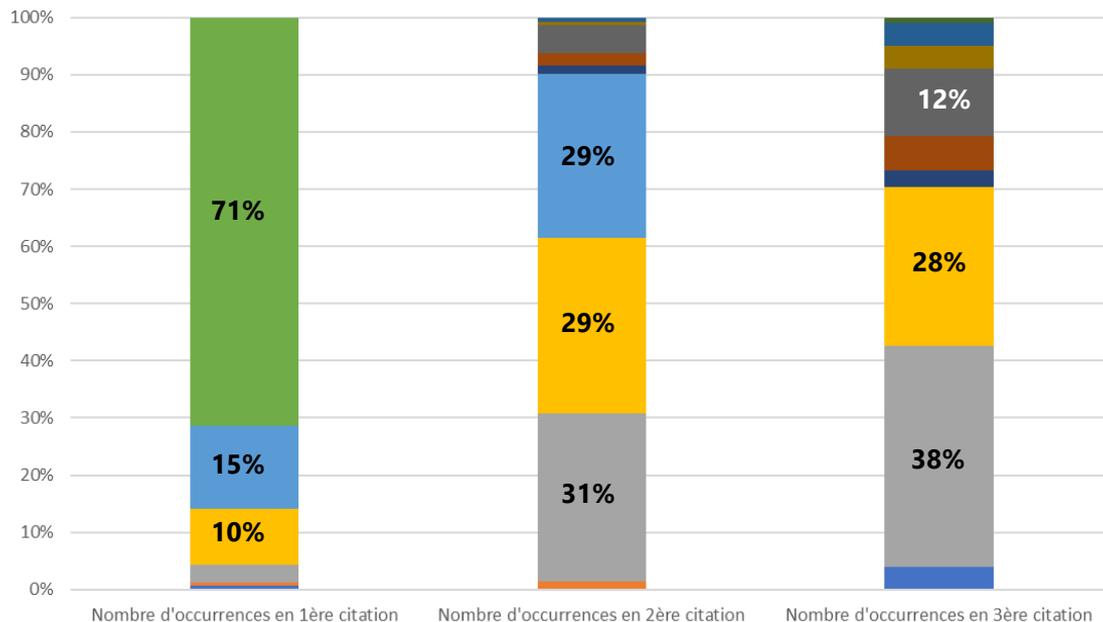
« A quels thèmes associez-vous le concept d'urbanisme favorable à la santé ? »



# Santé et aménagement, quelle prise en compte en région ?

## Les thèmes associés à la santé par ordre de citation :

- 1 L'accès aux soins et équipements de santé
- 2 Un cadre de vie agréable – un habitat de qualité – les mobilités actives
- 3 Un cadre de vie agréable



- une alimentation de qualité
- les relations sociales et intergénérationnelles
- la sécurité et la tranquillité
- la qualité de l'air
- la pratique d'une activité physique sportive régulière
- l'exposition aux nuisances de toute nature (bruit, électromagnétisme)
- L'accès aux médicaments/soins et aux équipements de santé
- Le recours à la marche ou au vélo pour se déplacer
- Un habitat de qualité
- Un cadre de vie agréable (espaces naturels, espaces verts)
- L'exposition aux risques naturels ou industriels
- La qualité des ressources naturelles (eau, sols)

# Santé et aménagement, quelle prise en compte en région ?

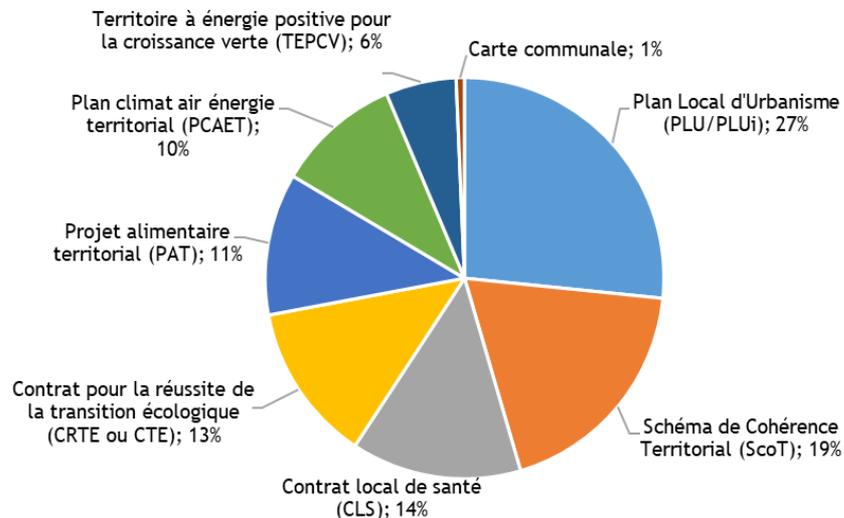
**72% des répondants déclarent intégrer la question d'un urbanisme favorable à la santé**, à travers les différentes politiques publiques portées par la collectivité (commune ou EPCI) :

- **l'urbanisme réglementaire** (PLUi/PLU à 26% et SCoT à 19%).
- **des politiques dédiés** (CLS à 14%, CRTE à 13%, PAT à 11%, PCAET à 10%).



**La santé n'est pas identifiée comme une composante des projets d'aménagement**

**Documents d'urbanisme cités comme intégrant les objectifs de l'UFS (% de citations)**



# Santé et aménagement, quelle prise en compte en région ?

**28% des répondants n'ont pas intégré la question d'un urbanisme favorable à la santé à leur échelle.**

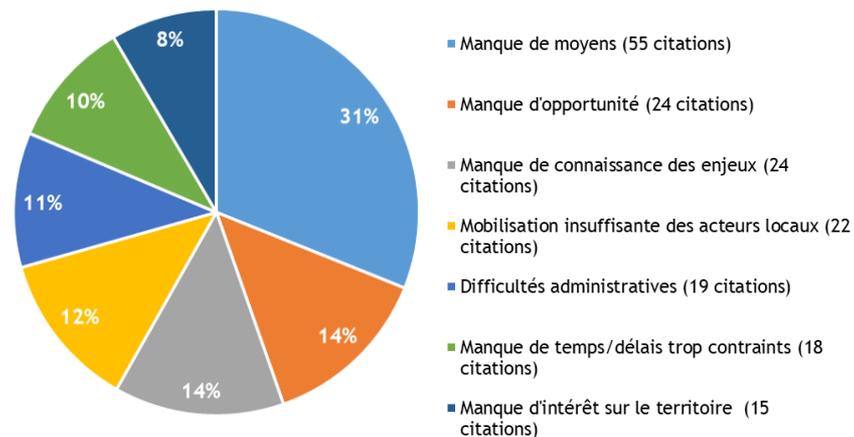
Il s'agit en majeure partie de communes (46 sur 148). Un seul EPCI (sur 17) n'a intégré l'UFS à aucun document d'urbanisme.

7 communes se sentent trop petites pour être concernées par l'UFS.

**Ce concept reste par ailleurs mal défini** pour certains acteurs et il est **compris par la majorité comme uniquement l'inscription d'un projet santé dans un document d'urbanisme.**

Concernant les motifs évoqués, le *manque de moyens* est le plus fréquemment cité (31% des réponses), suivi par le *manque d'opportunité* et le *manque de connaissance des enjeux* (14% dans les deux cas).

**Motifs invoqués pour ne pas avoir intégré les objectifs de l'UFS (% de citations)**

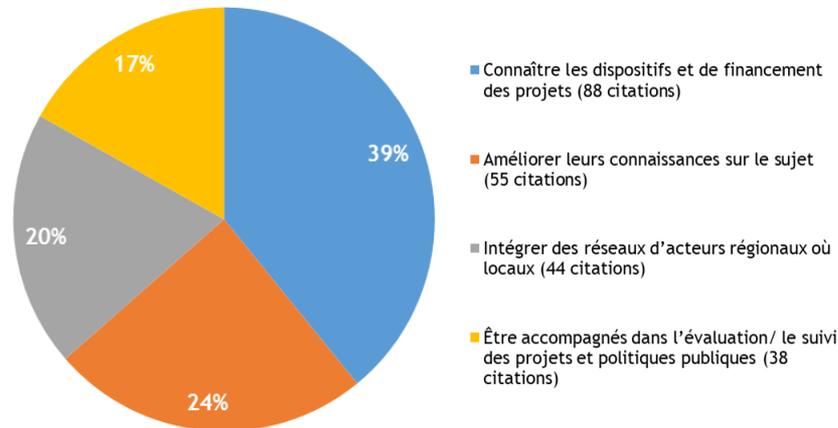


# Santé et aménagement, quelle prise en compte en région ?

En conséquence, les attentes des collectivités s'articulent autour de **quatre axes principaux** qui visent par ordre d'importance à :

1. **améliorer leurs connaissances des modalités de financement,**
2. **Améliorer leurs connaissance des enjeux d'un urbanisme favorable à la santé,**
3. **participer à des réseaux** autour du sujet ou encore
4. **bénéficier d'un accompagnement** pour l'intégration de ces enjeux de santé dans les projets et politiques publiques.

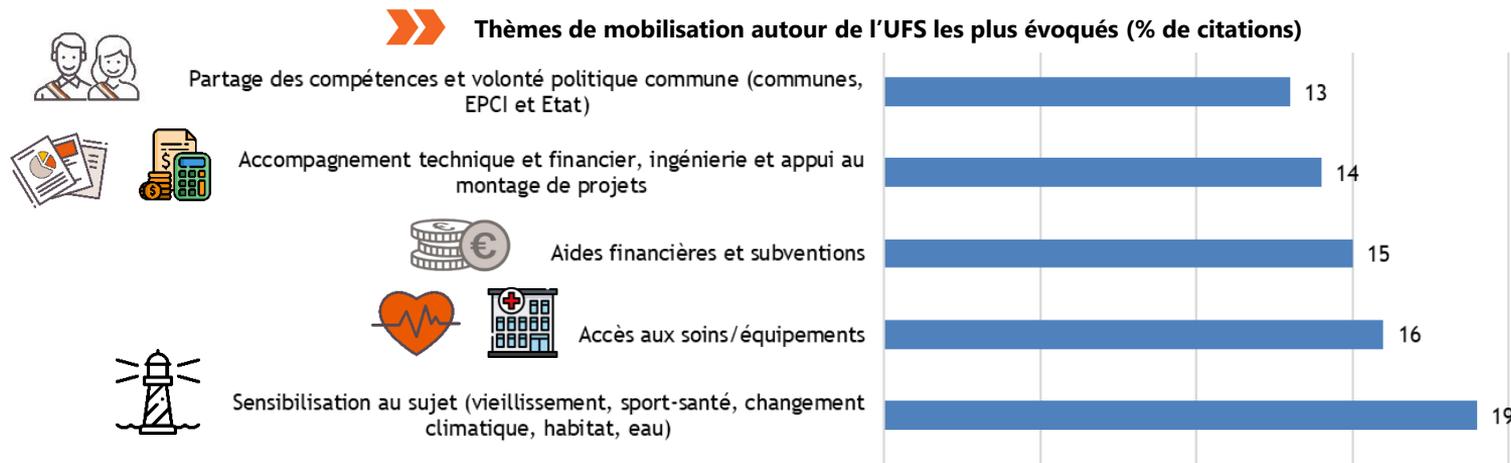
## » Motifs invoqués pour intégrer les objectifs de l'UFS à l'avenir (% de citations)



# Santé et aménagement, quelle prise en compte en région ?

**77 propositions émises pour favoriser le déploiement d'actions en faveur de la santé.**

- 1. La sensibilisation au sujet de l'UFS** (24% des propositions), avec plusieurs thèmes avancés : vieillissement, sport-santé, changement climatique, habitat, eau, ....
- 2. L'accès aux soins et équipements de santé** (20% des réponses), qui reste pour les collectivités un facteur majeur de la santé.
- 3. Le besoin d'un appui financier et les subventions de projets** (19% des réponses)
- 4. L'accompagnement des projets** (18% des réponses)
- 5. Le partage des compétences entre échelons** (16% des réponses).



# LES ENJEUX DE L'URBANISME FAVORABLE A LA SANTÉ

EN BOURGOGNE  
FRANCHE-COMTE

Juin 2024



## ASSURER UN CADRE DE VIE SAIN

1/4

des habitants est régulièrement exposé aux particules fines PM 2,5 (INSEE 2011)

1000 nouveaux cas de pathologies

et

800

décès attribuables à la qualité de l'air intérieur chaque année (ORECA BFC 2022)



18,6%

ménages sont en situation de précarité énergétique (2018).

La Bourgogne-Franche-Comté est la région la plus touchée en France par la précarité énergétique (GEODIPI/ONPE 2021)



Végétaliser judicieusement la ville pourrait permettre de réduire la température de

+5%

d'électricité brute consommée en période estivale (entre 2016 et 2018) (Open data réseaux énergie - ODRE)

5 à 6°C

et la consommation énergétique pour l'air climatisé de

50% à 70%

(ADEME 2020)

L'ambrosie, plante dont le pollen est très allergisant, s'étend en BFC. Elle fait l'objet d'une surveillance particulière.

Dans les zones infestées, 12 à 20%

de la population est allergique à l'ambrosie. (ARS BFC 2022)



70%

de ce qui affecte la santé d'une population peut être influencé par une politique d'aménagement

<https://bipartisanpolicy.org>



## DÉVELOPPER LES MOBILITÉS ACTIVES

encourager la pratique

15 minutes

de marche tous les jours à son mode de vie diminuerait la mortalité de

14%

80%

des adultes passent 3 heures par jour devant leurs écrans en dehors de toute activité professionnelle (Santé Publique France 2019)

(Ministère des Sports, 2015)



## S'ADAPTER AUX CONDITIONS CLIMATIQUES



2022 : 2ème été

le plus chaud depuis le XXè siècle

+17%

surmortalité relative de (Santé publique France 2022)

2nde

région la plus touchée par l'augmentation du nombre de journées et de nuits anormalement chaudes au cours des étés des trois dernières décennies (INSEE 2022)

2,4°C

différence de T° nocturne entre les îlots de chaleur urbains de Dijon et l'extérieur du centre-ville



2816

décès pendant les 3 épisodes de canicule de l'été 2022 (Santé publique France 2022)

73%

des communes exposées à un ou plusieurs risques climatiques (feux de forêt, avalanches, inondations, mouvements de terrain) soit 89 % de la population (ONERC année)

## AGIR SUR LA PROPAGATION DES MALADIES VECTORIELLES

7 départements

sur 8 touchés par le moustique tigre



43%

des tiques sont susceptibles de causer une maladie en BFC (maladie de Lyme ou autre). C'est la région la plus touchée. (INRAE 2021)



# Retours d'expérience

## **Présentation du réseau villes-santé de l'OMS**

par Rémy SCHWARTZLER, Médecin directeur, Hygiène Santé, Ville de Besançon

## **Revégétalisation d'espaces publics,**

par Samuel LELIEVRE, directeur Biodiversité et espaces verts, Ville de Besançon

## **Revégétalisation de la place du maréchal Leclerc**

par Nordine BOUCHROU, adjoint au maire d'Auxerre, chargé de l'urbanisme et des travaux  
& Cyril DEVIE, Directeur délégué Conception des Espaces Publics et Mobilité, Ville d'Auxerre

## **La stratégie mobilités actives de l'agglomération de l'Auxerrois,**

par Emilie LAFORGE, Conseillère communautaire déléguée aux cheminements doux,  
agglomération de l'Auxerrois, Maire de Branches

## **Présentation du réseau villes-santé de l'OMS**

par Rémy SCHWARTZLER, Médecin directeur, Hygiène Santé, Ville de Besançon

---

# Réseau français des Villes Santé de l'OMS

- Créé en 1990
- Réseau national composé de près de 100 villes et intercommunalités
- Activités :
  - Groupes de travail thématiques
  - Plaidoyers
  - Rencontres nationales
  - Echanges « Ville à Ville »
  - Réseaux régionaux



# Et en santé environnementale?

- **GT** Paniers Santé, Espèces à enjeux en perspective One Health, PE, UFS...
- Appui d'une **chargée de mission Santé Environnement**
- **Publications** Espaces verts urbains, Points villes santé Ambroisie, Frelon Asiatique ...

# Une date à venir:



Ville de  
**Besançon**

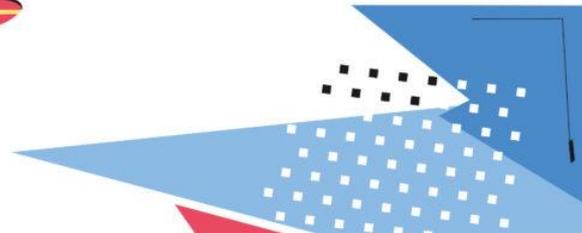


**RENCONTRES  
NATIONALES**

**11, 12 ET 13 JUN 2025**

**JEUNESSE, SANTÉ ET BIEN-ÊTRE**

Quand les villes et intercommunalités se mobilisent  
pour une approche globale de la santé des 12-25 ans.



# Contacts

## Ville de Besançon:

Médecin-Directeur

Rémy SCHWARTZLER

[remy.schwartzler@besancon.fr](mailto:remy.schwartzler@besancon.fr)

## Equipe de coordination du Réseau:

[secretariat@villes-sante.com](mailto:secretariat@villes-sante.com)



**Revégétalisation d'espaces publics,**  
par Samuel LELIEVRE, directeur Biodiversité et espaces verts, Ville de Besançon

---

# VÉGÉTALISER LA PLACE

Planter des arbres pour rendre la place plus accueillante et plus vivable

*La solution durable, écologique et économique pour apporter de la fraîcheur dans l'espace urbain vient du végétal*

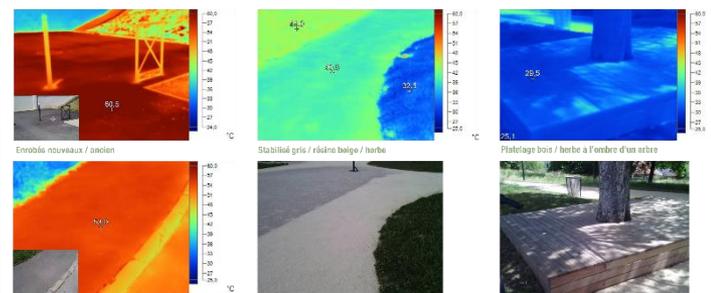


## Révolution végétale

DÉMARCHE PARTICIPATIVE POUR LE PROJET DE VÉGÉTALISATION DE LA PLACE DE LA RÉVOLUTION

# VÉGÉTALISER LA PLACE

La Place de la révolution a été identifiée comme un des principaux îlots de chaleur de la boucle bisontine



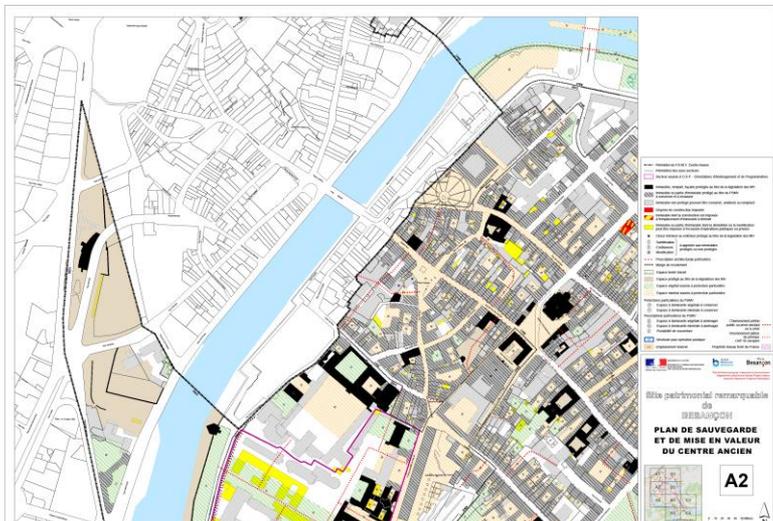
Mise en évidence du phénomène d'îlot de chaleur urbain au niveau de la place de la Révolution

Thermographie aérienne comparative jour / nuit  
Campagne Août 2020

Révolution végétale

# VÉGÉTALISER LA PLACE

- Conserver l'intégrité de l'aménagement réalisé il y a quelques années
- Respecter les prescriptions du PSMV (Plan de sauvegarde et de mise en valeur)



Identification de la place comme « espace à dominante minérale à conserver ».



Valoriser la façade de l'ancienne école d'horlogerie, classée aux monuments historiques, et les bâtiments classés aux abords.

## Révolution végétale

DÉMARCHE PARTICIPATIVE POUR LE PROJET DE VÉGÉTALISATION DE LA PLACE DE LA RÉVOLUTION



# VÉGÉTALISER LA PLACE

- Concilier les usages : Manifestations, tramway, marché, commerces...



Révolution végétale

DÉMARCHE PARTICIPATIVE POUR LE PROJET DE VÉGÉTALISATION DE LA PLACE DE LA RÉVOLUTION



# UNE PLACE LONGTEMPS PLANTEE

1855 : Exposition Universelle à Paris

1860 : Exposition Universelle à Besançon dans le nouveau musée des Beaux-Arts ouvert en 1843

L'exposition est parrainée par le prince Napoléon, cousin de l'empereur.

L'Exposition Universelle se veut une vitrine de la réussite horlogère et industrielle de la région.

La place Labourey est transformée en jardin paysager pour l'occasion.

La cascade de rocaille réalisée sera ensuite déplacée vers la Promenade Granvelle, le parc Micaud et la rue Isenbart.



## Révolution végétale



# UNE PLACE LONGTEMPS PLANTEE



Révolution végétale

# BILAN DE LA CONCERTATION DU 21 OCTOBRE AU 4 DÉCEMBRE 2022

- 3 possibilités de participer: des réunions publiques, des permanences et la plateforme Ateliers Citoyens



180 participants à la réunion de lancement et environ 170 participations en ligne et pendant les ateliers

Révolution végétale

DÉMARCHE PARTICIPATIVE POUR LE PROJET DE VÉGÉTALISATION DE LA PLACE DE LA RÉVOLUTION



# CONSTATS DE DÉPART DES PARTICIPANTS

- Une **place minérale** que l'on traverse sans **vouloir s'y arrêter**, sans intérêt à y rester sauf lors des marchés ou autres manifestations.
- Une **sensation de vide** malgré une vision panoramique de la place, la présence de la fontaine et des bâtiments majestueux.



# LES CONTRIBUTIONS ISSUES DE LA CONCERTATION

## UNE DEMARCHE PARTICIPATIVE AUPRES DES HABITANTS, DES COMMERCANTS

Contributions en ligne, ateliers in situ, contribution au niveau de la maison du projet

Questionnaire et rencontre des commerçants de la place

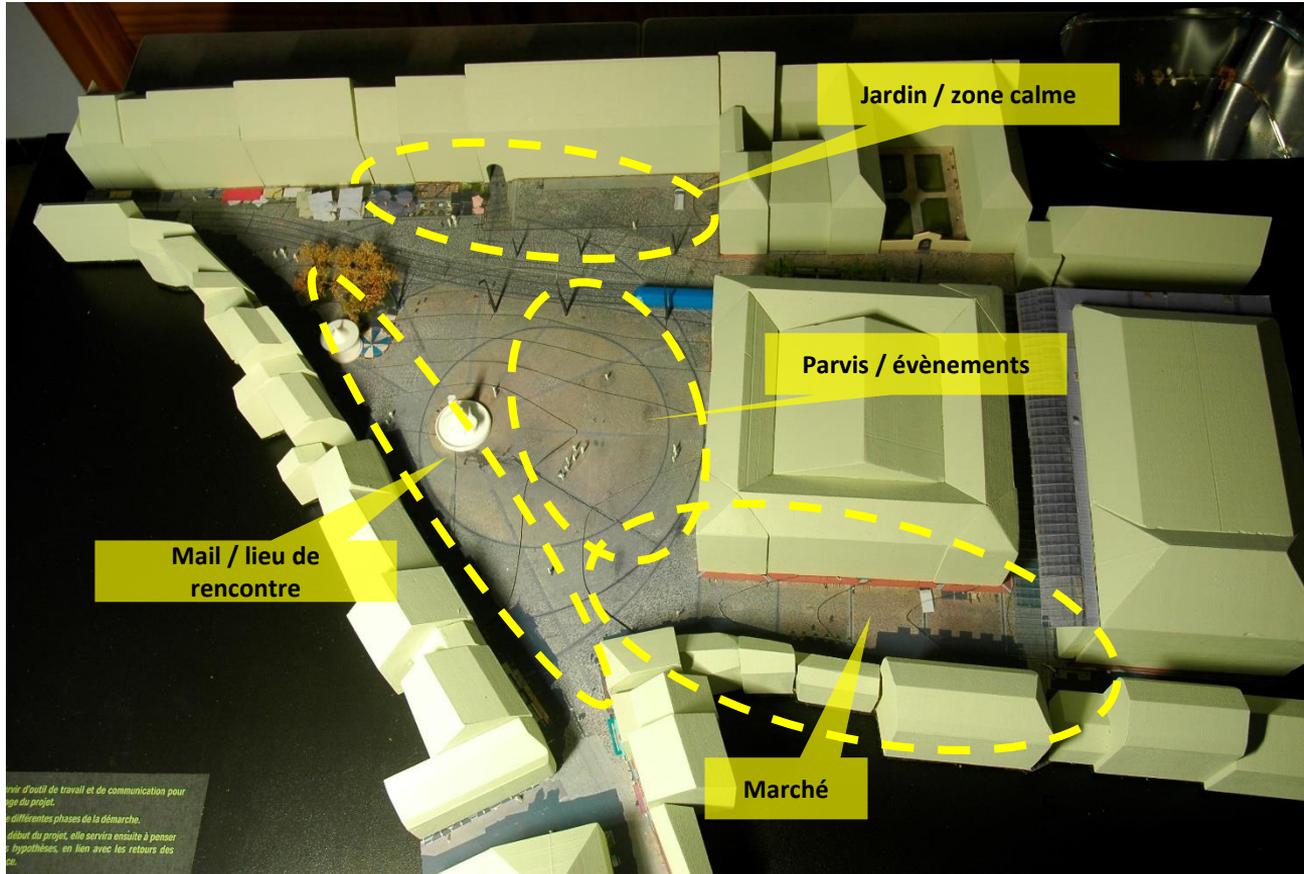
### Restitution du 2 février 2023, vos envies :

- Une végétalisation marquée sur la place
  - Se reposer et se divertir sur la place (mobilier de convivialité)
  - Le maintien et le développement des évènements
  - Des terrasses ombragées
  - Préserver les vues sur le patrimoine bâti
  - Etendre la végétalisation au-delà de la place
  - Aire de jeux pour enfants
  - Terrain de pétanque
  - Potager
- Trouveront leur place ailleurs car ne sont pas compatibles avec les fonctions d'une place publique

## ECHANGES AVEC LES GESTIONNAIRES ET LES SERVICES

- En interne, des compétences variées sollicitées : Gestion des déchets, Propreté, Mobilités, Sécurité et Tranquillité Publique, Communication (Livres dans le Boucle), Grands Travaux, Eau et Assainissement ...
- En externe : Service Départemental Architecture et Patrimoine (SDAP), Service Départemental Incendies et Secours (SDIS), Service Régional de l'Archéologie (SRA)...

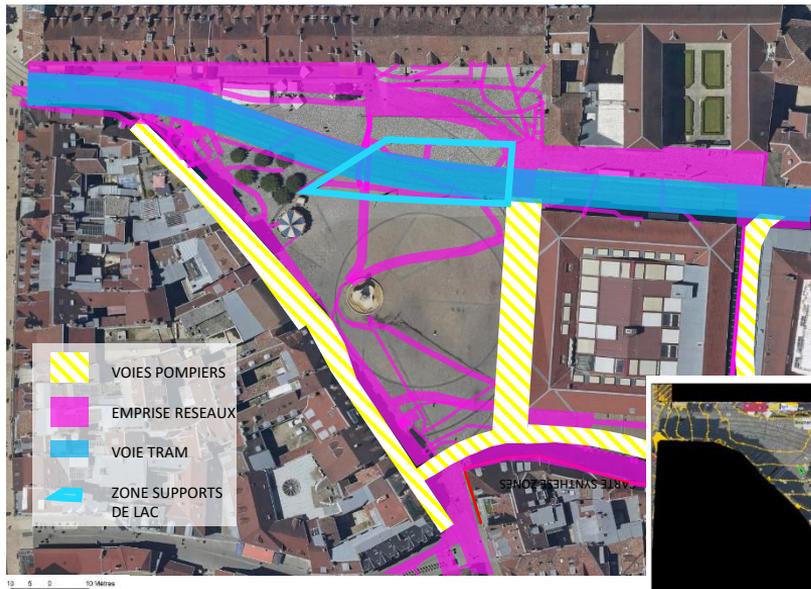
# FONCTIONS DE LA PLACE



Ouvrir d'un outil de travail et de communication pour le projet. À différentes phases de la démarche, à l'élaboration du projet, elle servira ensuite à penser les hypothèses, en lien avec les retours des usagers.

Révolution végétale

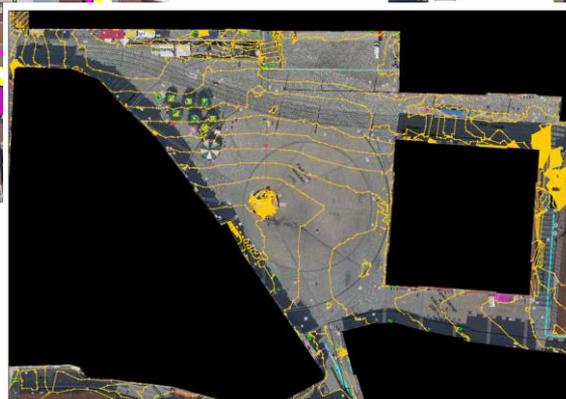
# CONTRAINTES DE LA PLACE



Des contraintes de réseaux et de circulation



Présence de vestiges archéologiques



La topographie

# PROJET



Révolution végétale



# LA MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE



Vues sur l'ancien conservatoire



Révolution végétale

# LA MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE



Vues sur la fontaine

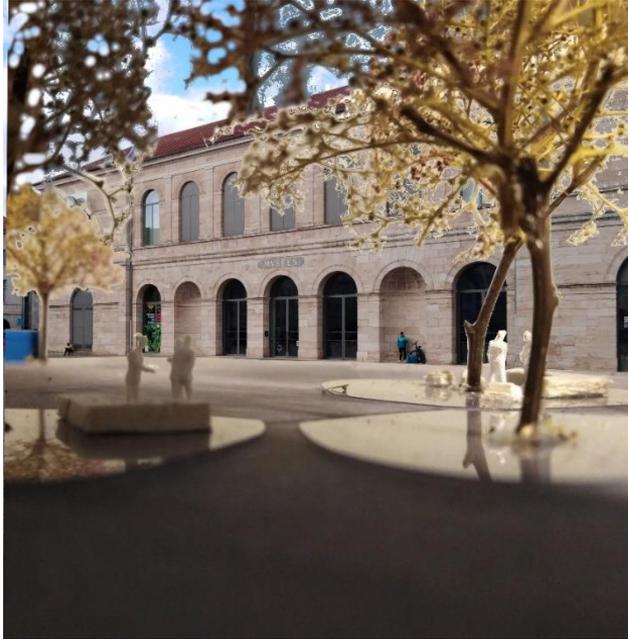


Révolution végétale

# LA MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE

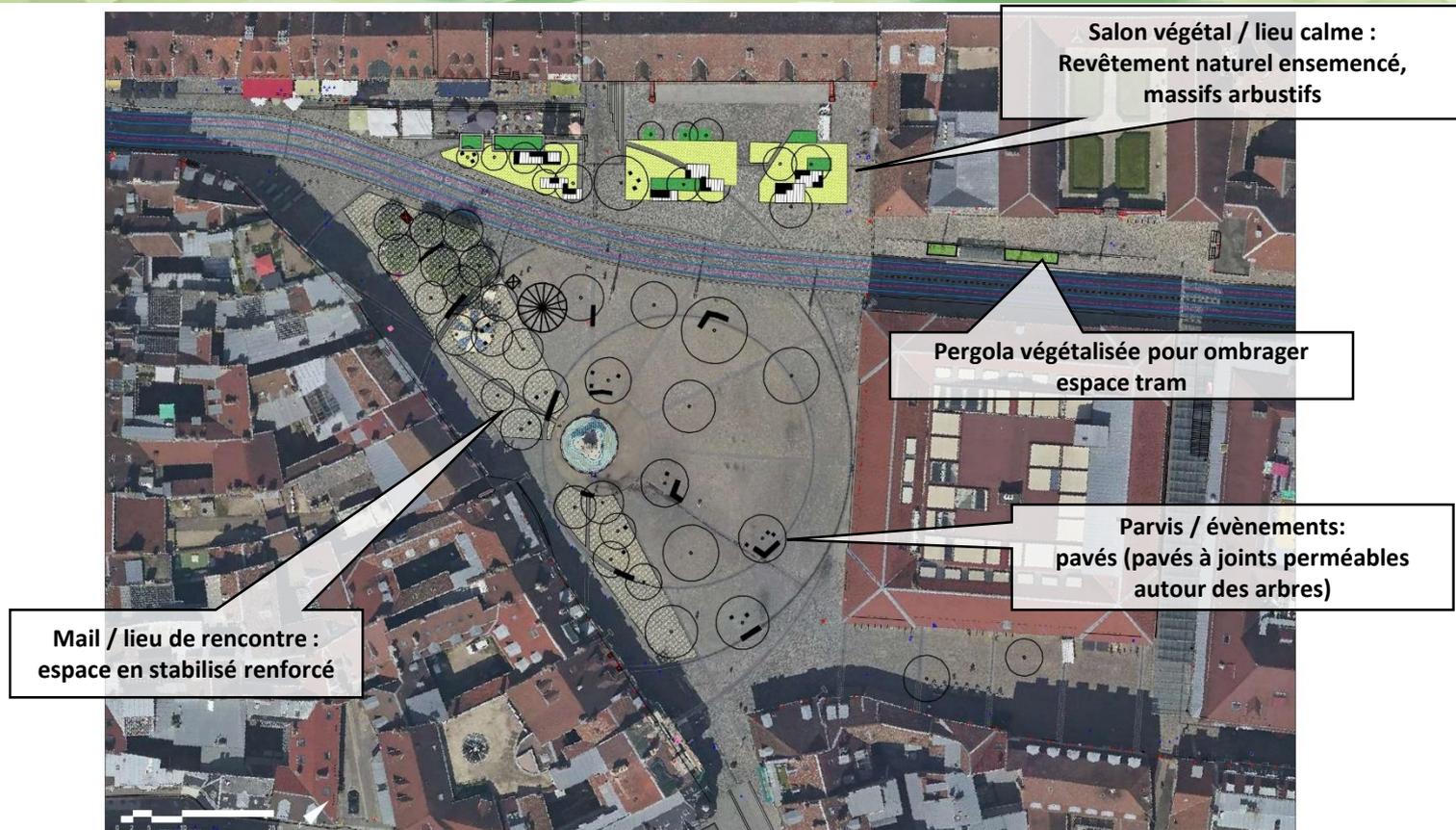


Vues sur le musée



Révolution végétale

# MATERIAUX DE SOL



Révolution végétale

# MATERIAUX DE SOL



Grave ensemencée



Stabilisé renforcé



Pavés à joints perméables

Révolution végétale

# ORGANISATION DES MANIFESTATIONS



Emprise 25x15m, type « don du sang »



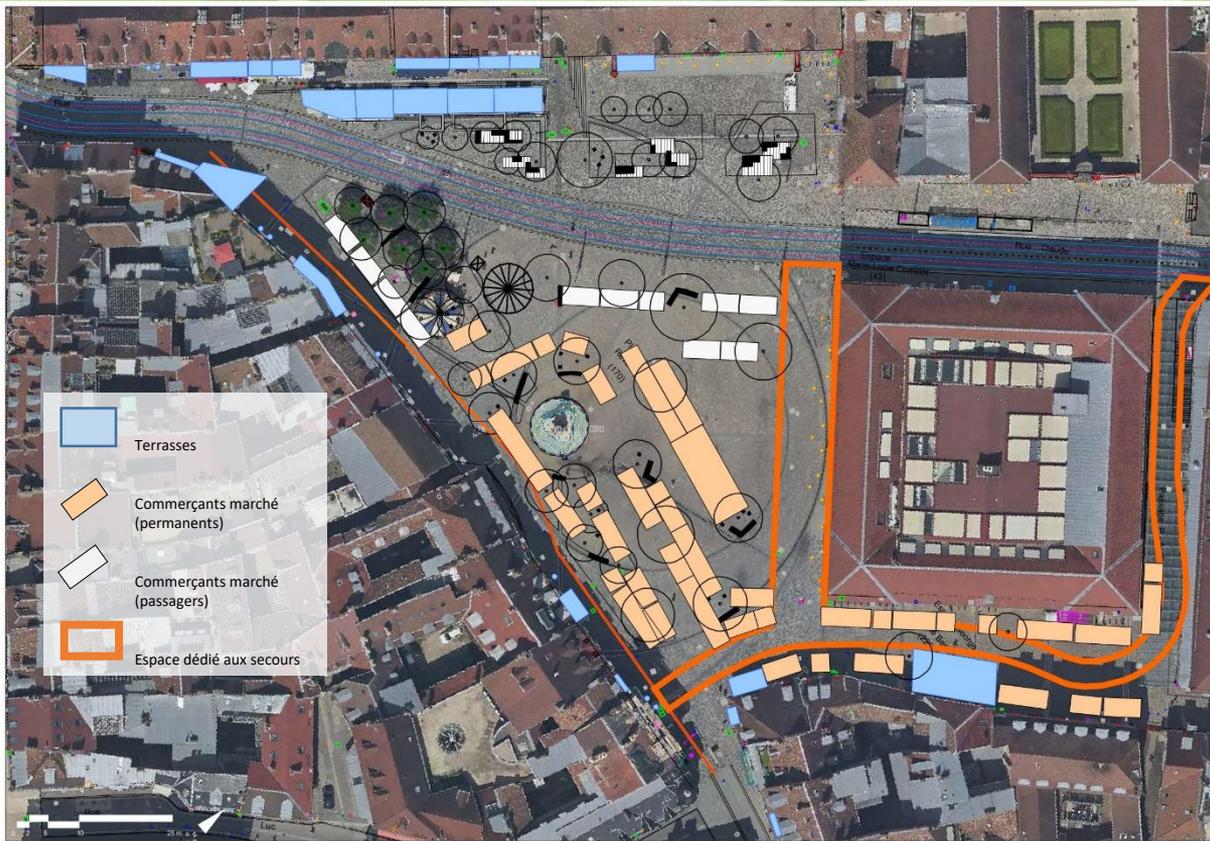
Emprise 15x15m, type « concert »



Emprise 50x20m, type « Livres dans la Boucle »

Révolution végétale

# ORGANISATION DU MARCHÉ



Révolution végétale

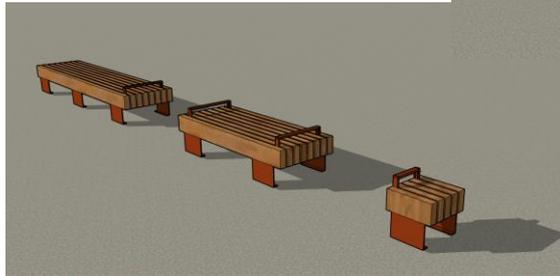
# GESTION DES EAUX PLUVIALES



- Surface perméable
- Surface conduite vers les arbres

Révolution végétale

# MOBILIERS



Révolution végétale

# QUELS ARBRES?

## Chênes

Chêne chevelu  
(*Quercus cerris*)



## Tilleuls

Tilleul à petites feuilles  
(*Tilia cordata*)



## Erables

Erable champêtre  
(*Acer campestre*)



Sophora du Japon  
(*Sophora japonica*)



Frêne à fleurs  
(*Fraxinus ornus*)



Alisier torminal  
(*Sorbus torminalis*)



# QUELS ARBRES? Arbres de parc

Ginkgo  
(*Ginkgo biloba*)



Paulownia  
(*Paulownia tomentosa*)



Cedrela  
(*Cedrela toona*)



Cedre de l'Himalaya  
(*Cedrus deodara*)



# QUELS ARBRES? Arbres fruitiers

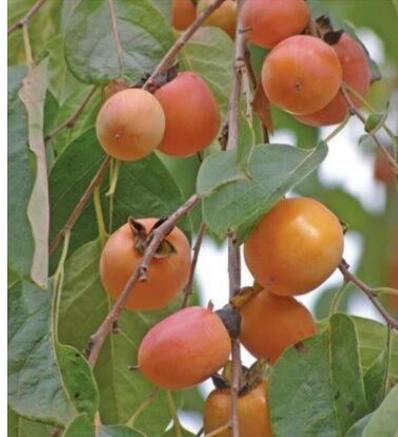
Amandier  
(*Pyrus amygdalus*)



Arbousier  
(*Arbutus unedo*)



Kaki  
(*Diospyros virginiana*)



Noyer commun  
(*Juglans regia*)



Noisetier de Byzance  
(*Corylus colurna*)



Frêne à fleurs  
(*Fraxinus ornus*)



# CROISSANCE DES ARBRES

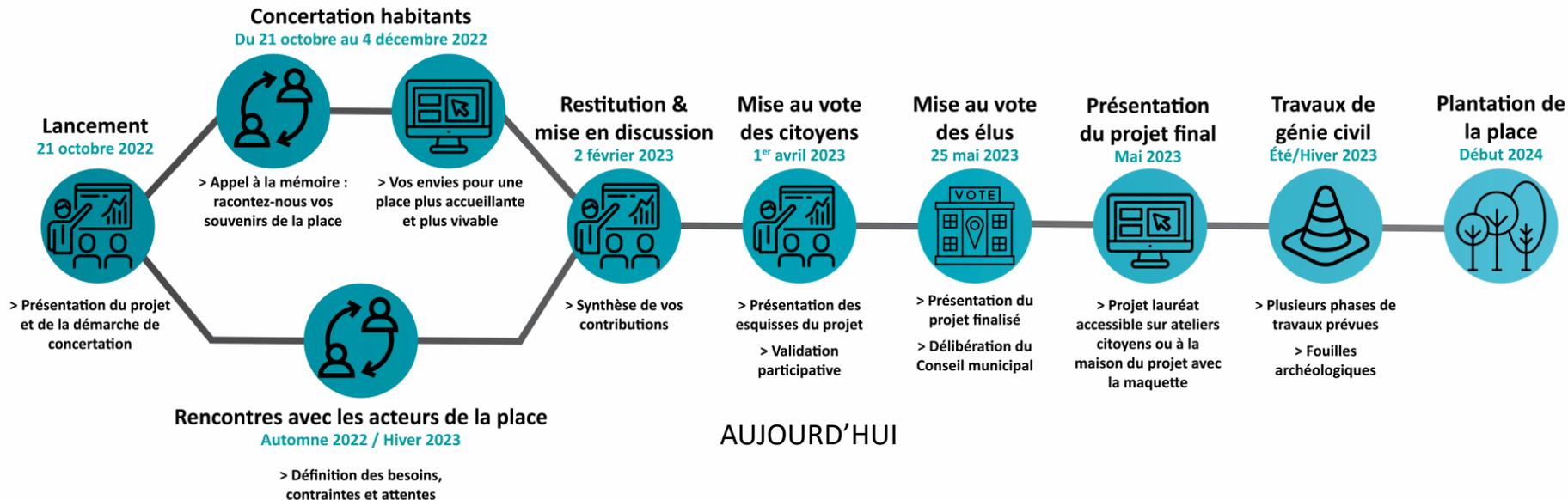


Square Marcel Cerdan – 2009 / 2019



Révolution végétale

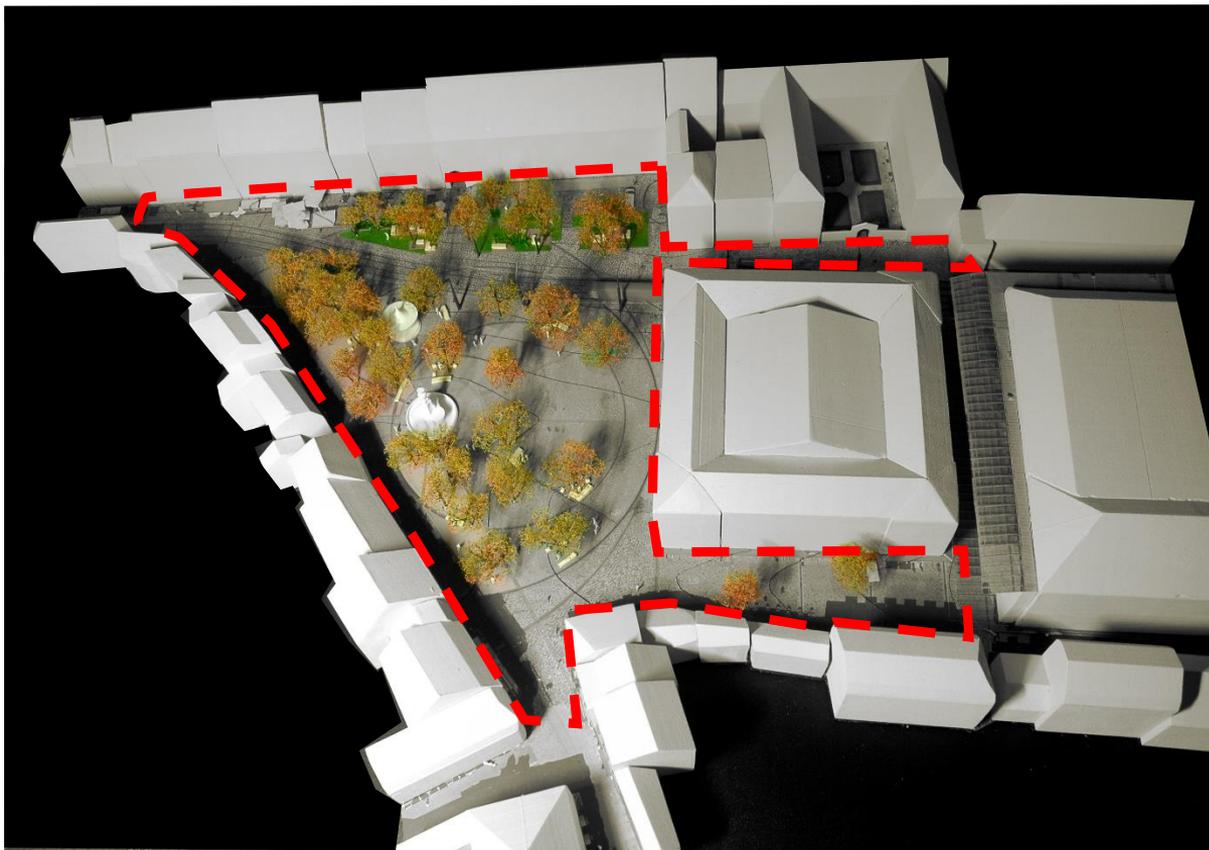
# LES ETAPES



LES ATELIERS citoyens

**Besançon**  
Naturellement





**UNE PLACE DE 9 000 M<sup>2</sup>**

**41 ARBRES PLANTÉS**

SOIT 48 ARBRES AU TOTAL

**1 700 M<sup>2</sup> DE SURFACE PERMÉABLE  
CRÉÉE**

(19% DE LA SURFACE DE LA PLACE)

**500 M<sup>2</sup> DE SURFACE VÉGÉTALISÉE CRÉÉE  
(DONT 70 M<sup>2</sup> DE MASSIF ARBUSTIF)**

**820 M<sup>2</sup> DE LA SURFACE EN STABILISÉ RENFORCÉ  
(9% DE LA SURFACE DE LA PLACE)**

**380 M<sup>2</sup> DE PAVÉS À JOINTS PERMÉABLES**

**67% DES EAUX PLUVIALES  
INFILTRÉES**

**48% DE L'EAU DE PLUIE DE LA PLACE DIRIGÉE VERS  
LES FOSSES D'ARBRES**

# LE BILAN



Révolution végétale

## **Revégétalisation de la place du maréchal Leclerc**

par Nordine BOUCHROU, adjoint au maire d'Auxerre, chargé de l'urbanisme et des travaux  
& Cyril DEVIE, Directeur délégué Conception des Espaces Publics et Mobilité, Ville d'Auxerre

---

AUXERRE



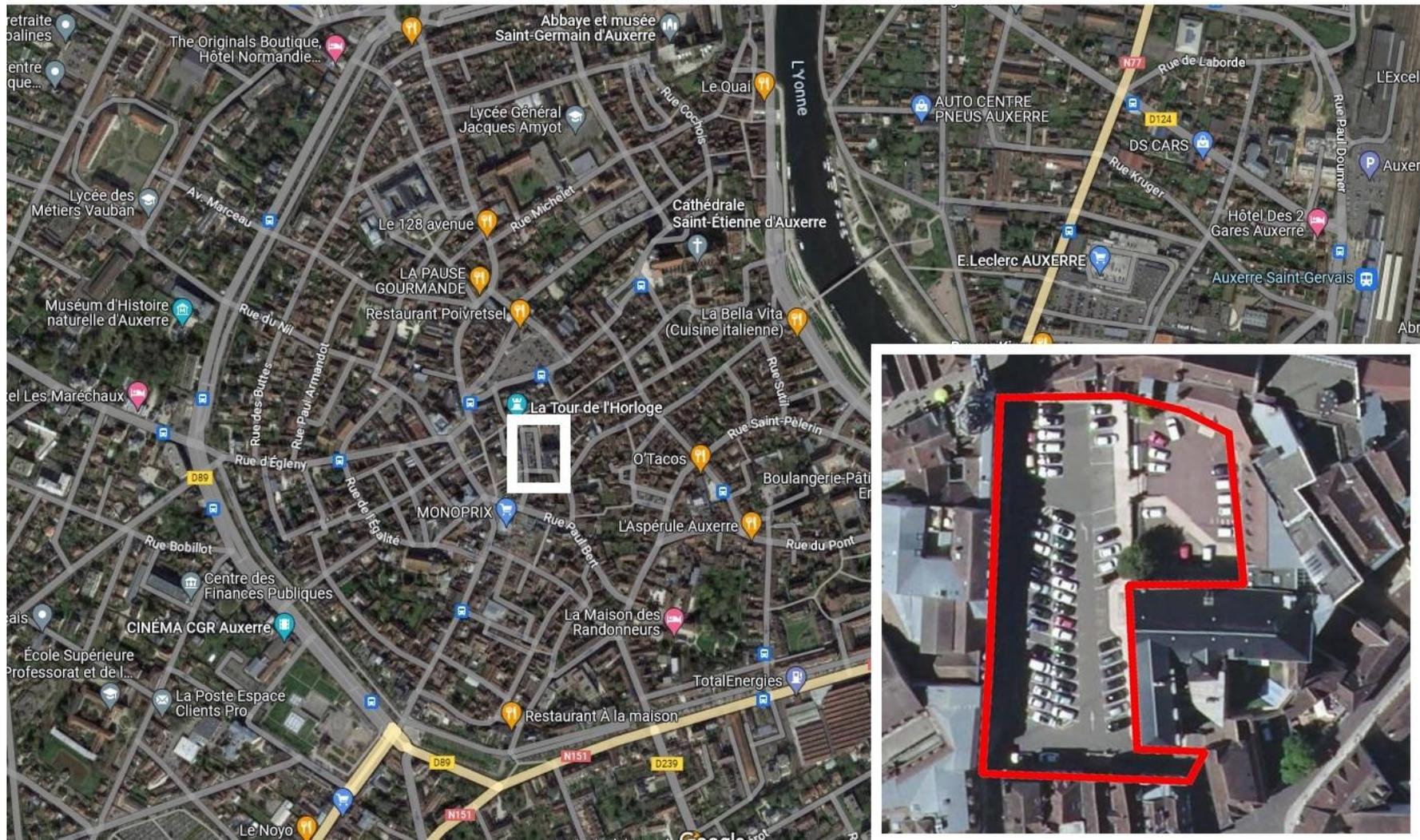
## Aménagement de Place Maréchal Leclerc

*Journée urbanisme et santé  
mercredi 27/11/2024*

[www.agglo-auxerrois.fr](http://www.agglo-auxerrois.fr)

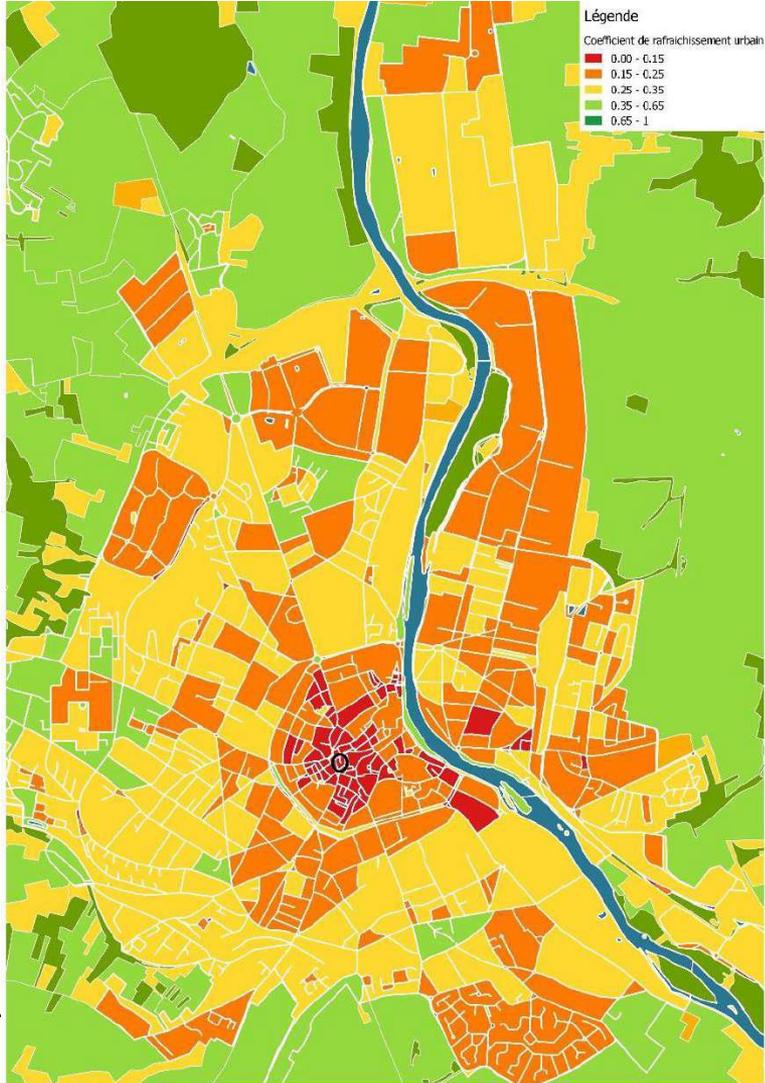
[www.auxerre.fr](http://www.auxerre.fr)

# PLACE MARECHAL LECLERC - AUXERRE



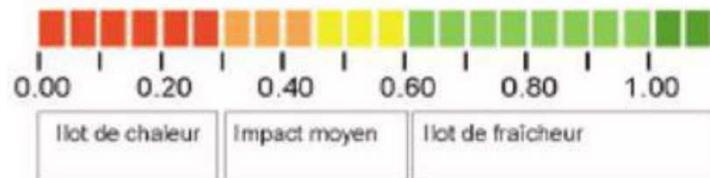
## Place Maréchal Leclerc avant travaux = 98% imperméabilisé





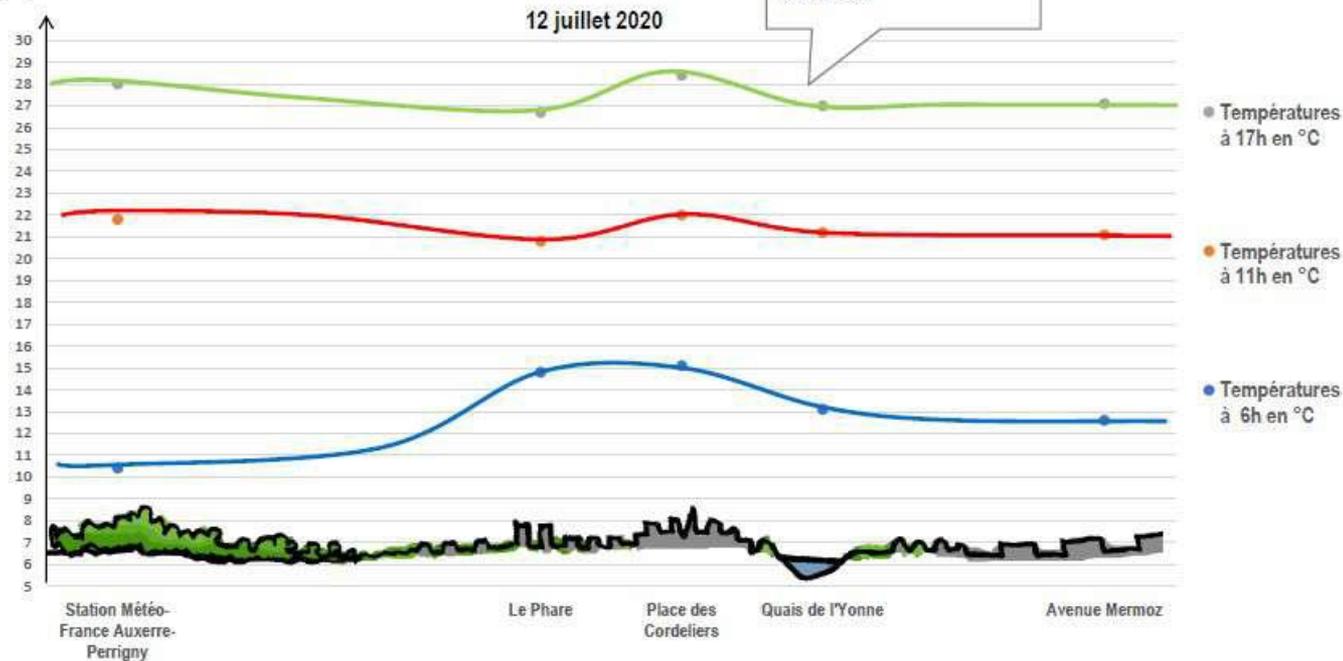
### ETUDE TRIBU

- 5°C d'écart le matin entre centre-ville et abords d'Auzerres en période de canicule



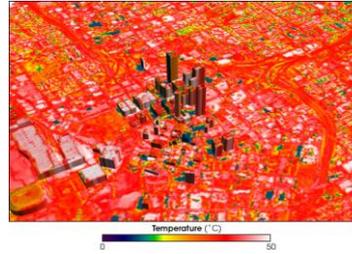
### Zoom sur un jour représentatif / Schéma

Températures  
en °C



# Enjeux du projet et de la végétalisation en milieu urbain

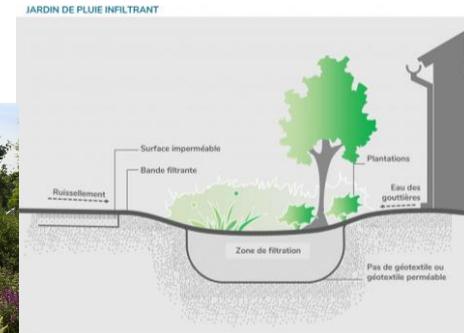
- Réduire les îlots de chaleur urbains



- Améliorer la biodiversité (*nature en ville, habitat pour les oiseaux et insectes, équilibre écologique, pollinisation...*)



- Favoriser l'infiltration et la gestion des eaux pluviales à la source (*nouvelles paysagères, désimperméabilisation des sols...*)



- Améliorer la qualité de vie des habitants (*espace propice à la sociabilisation, qualité esthétique, échange entre habitants, terrasses, restauration...*)



- Améliorer la qualité de l'air





## Végétations arbustives et couvre sol

Plante grimpante  
Palissage avec plante autonome  
3 essences / 78 u



Collection  
Thym / Menthe  
Tapissant /  
Odorant

5 essences / 444  
u



165 m<sup>2</sup> Pavé enherbé  
Forte résistance piétinement  
Innovation micro-mottes  
5 essences → Ratio 100 u / m<sup>2</sup>



Type terre bruyère  
Paillage acidophile  
Flore typique  
16 essences / 66 u



Haie terrasse /  
square

Végétation  
persistante



Forêt urbaine comestible / Îlot de fraîcheur / Ombrage  
Canopée importante / Harmonie végétale / Diversité / Strates

Vivace strate basse et moyenne / Ht 0 à 1 m / 19 essences / 1 933 u

Vivace strate haute / Ht > 1m / 9 essences / 646 u

Arbustes / 13 essences / 32 u

Arbres / 13 essences / 17 u



Axe traversant  
Circulation libre  
Vivaces / Couvre-sols  
Forte résistance  
piétinement  
5 essences / 1170 u

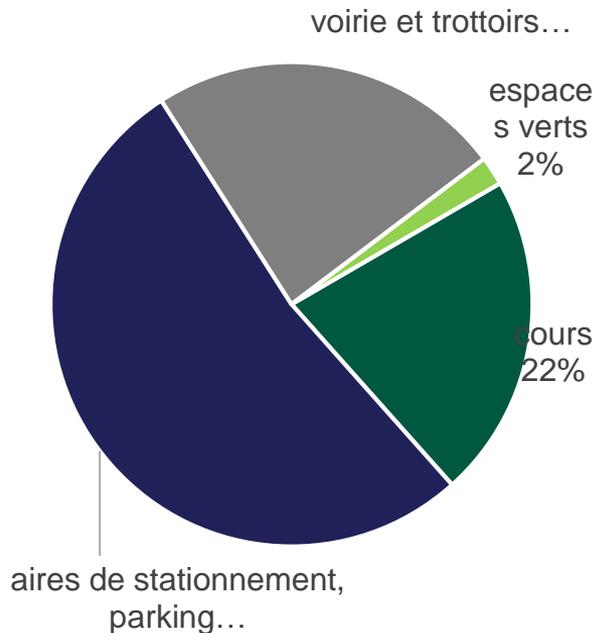


Capte eau pluie

6 essences

Vivaces 334 u  
Fruitiers 10 u

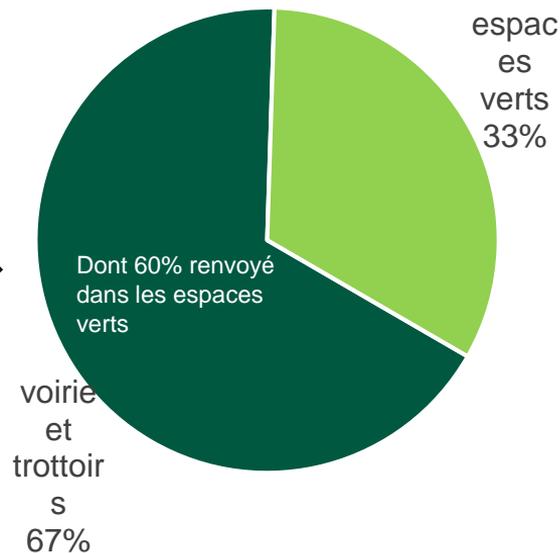
AVANT TRAVAUX



Imperméabilisé à 98%



APRES TRAVAUX



Imperméabilisé à 67%

AUXERRE



AUXERRE



AUXERRE



[www.agglo-auxerrois.fr](http://www.agglo-auxerrois.fr)  
[www.auxerre.fr](http://www.auxerre.fr)

AUXERRE



[www.agglo-auxerrois.fr](http://www.agglo-auxerrois.fr)  
[www.auxerre.fr](http://www.auxerre.fr)

AUXERRE



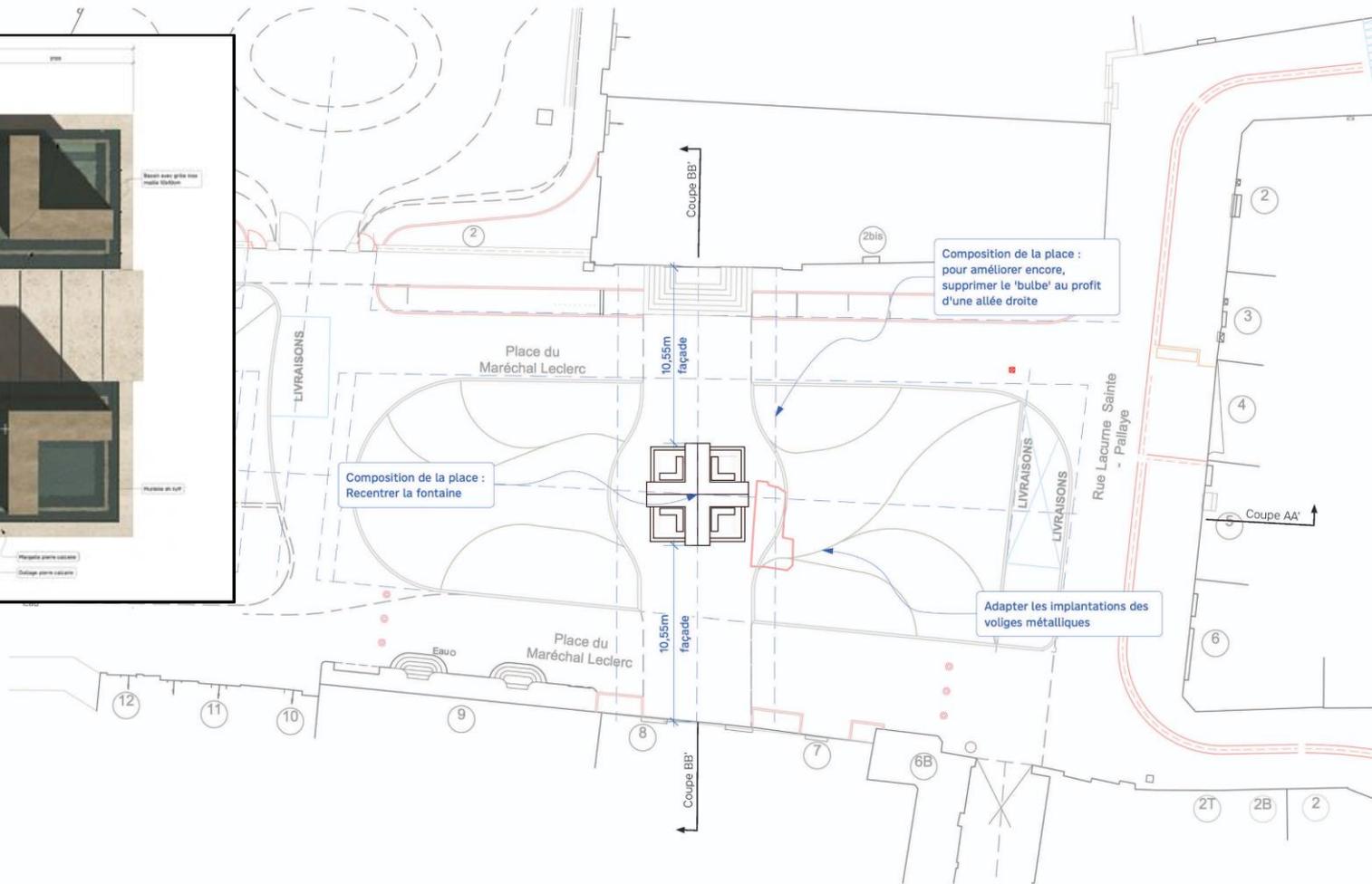
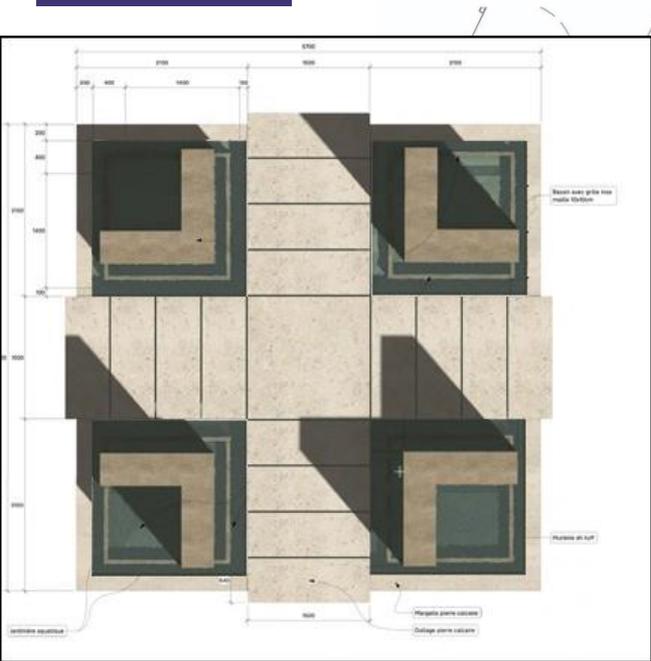
AUXERRE



[www.agglo-auxerrois.fr](http://www.agglo-auxerrois.fr)  
[www.auxerre.fr](http://www.auxerre.fr)

AUXERRE





AUXERRE



[www.agglo-auxerrois.fr](http://www.agglo-auxerrois.fr)  
[www.auxerre.fr](http://www.auxerre.fr)

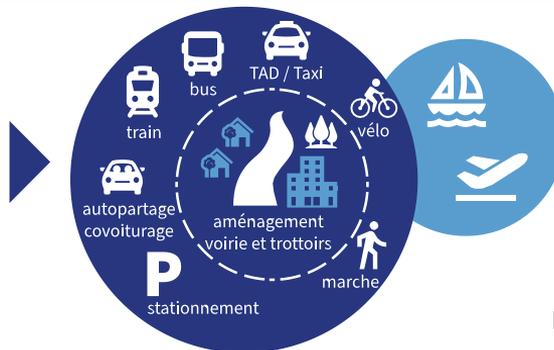
**La stratégie mobilités actives de l'agglomération de l'Auxerrois,**  
par Emilie LAFORGE, Conseillère communautaire déléguée aux cheminements doux,  
agglomération de l'Auxerrois, Maire de Branches

---

# La stratégie mobilité

AuxR\_Mobilité

La mobilité, une palette de solutions complémentaires



## LES AXES D'INTERVENTION IDENTIFIÉS :

- **Rationaliser l'offre de transport en commun** en fonction de la densité et de l'attractivité des secteurs desservis
  - **Améliorer le transport à la demande**
  - **Décarboner la flotte de bus**
- **Mettre en place des services de mobilité adaptés à la diversité des besoins :** vélos, trottinettes, marche, covoiturage, autopartage
- **Organiser les services de mobilité au sein d'un pôle d'échange multimodal** en gare d'Auxerre
  - **Adapter la voirie et les espaces publics pour favoriser/faciliter l'usage des modes alternatifs à la voiture individuelle**
  - **Accompagner le changement :** sensibiliser, informer, accompagner, lever les freins, rendre les services de mobilité lisibles et simples d'accès
  - **Concerter, co-élaborer,** créer un éco-système mobilité partagé

## LES ACTIONS/PROJETS

Nouvelle DSP Transport – Janvier 2024

Covoiturage dom-travail KAROS – sept. 2022  
Service VLS/LLD vélos – mai 2023

Étude de pôle SNCF/Ville

LISA  
Politique de stationnement  
Schéma Cyclable

Création d'une marque  
Projet MAAS  
Plans de Mobilité Inter-Employeurs (PMIE)

Comité des partenaires



communauté  
de l'auxerrois

AUXERRE

# La politique cyclable

## OBJECTIF : DÉVELOPPER L'USAGE DU VÉLO POUR LES DÉPLACEMENTS DU QUOTIDIEN

### Une part modale du vélo dans les déplacements domicile-travail faible

(1,8% agglo, 2,6% ville-centre)

### Un potentiel de développement de l'usage important

(50% des actifs habitant et travaillant dans l'agglomération résident à moins de 20 min à vélo de leur lieu de travail)

#### AXE 1 : FACILITER L'ACCÈS À UN VÉLO À UN PRIX ABORDABLE

Mise en place en mai 2023 d'un service de location de vélos à assistance électrique courte et longue durée : 43 stations et 320 vélos



#### AXE 2 : DÉVELOPPER LA CYCLABILITÉ DE L'AGGLOMÉRATION POUR FACILITER L'USAGE

Elaboration d'un schéma cyclable définissant les axes à aménager, les conditions de mise en œuvre des aménagements (programmation, maitrises d'ouvrage), le stationnement à développer et le jalonnement des itinéraires



communauté  
de l'auxerrois

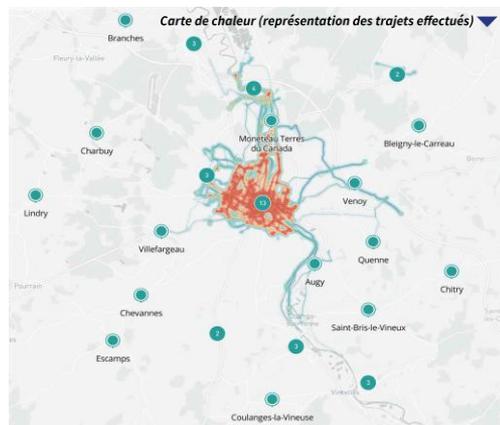
AUXERRE

# Le service vélo

**43 stations**, dont une à minima dans les 29 communes

**320 vélos** répartis en 220 VLS et 100 LLD

Mise en service au mois de **mai 2023**



**BILAN depuis démarrage :**

**Près de 7 000 utilisateurs** soit 10% de la population

**162 495 trajets en 2024** (60% en VLS et 40% en

LLD)  
Un record de **1178 trajets/j** atteint le 10/08/2024

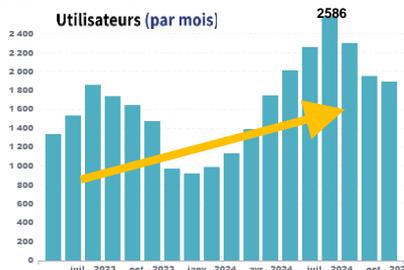


39% des usagers ne  
faisaient pas de vélo avant

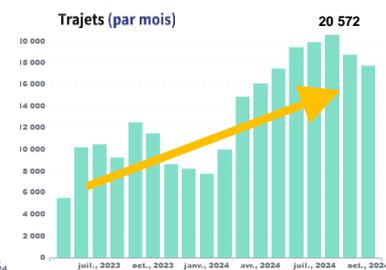


41% utilisent le vélo à la place de  
la voiture (82% pour les usagers LLD)

Utilisateurs (par mois)



Trajets (par mois)



## Investissement

Dépenses : 1 300 000€ TTC  
950 000€ vélos  
350 000€ stations

Subventions : 452 337€\*  
soit un taux de subvention de 35%

\*Etat : 241 260€ / CD89 : 102 240€ / Feder : 10 836€

## Fonctionnement

Dépenses : 314 106€/an

Inclut : le logiciel, les employés,  
les deux véhicules, l'atelier,  
les pièces de rechange (PDR)

Recettes : 137 503 €/an

soit un taux de couverture de 45%

VLS  
1 111€/VLS

LLD  
696€/VLS

VLS  
107 000€/an  
548€/vélo

LLD  
30 000€/an  
169€/vélo

## Location courte durée



Paiement au trajet

1,50€ par tranche de 45 min

Abonnement mensuel :

5€/mois

45 min/jour puis 1,50€ par  
tranche de 45 min.

Abonnement mensuel réduit :

3€/mois

Pour tous les moins de 26 ans,  
bénéficiaires CSS/demandeurs  
d'emploi, abonnés réseau de bus

## Location longue durée



Votre vélo électrique pour

30€/mois, sans engagement

- Prise en main du vélo rapide
- Réparation sans frais, sous 48h
- Assurance vol incluse
- Arrêtez quand vous voulez

Abonnement réduit : 25€/mois,  
sans engagement

Pour tous les moins de 26 ans,  
bénéficiaires CSS/demandeurs  
d'emploi, abonnés réseau de bus



communauté  
de l'auxerrois

AUXERRE

# Le schéma cyclable

## UN SCHÉMA :

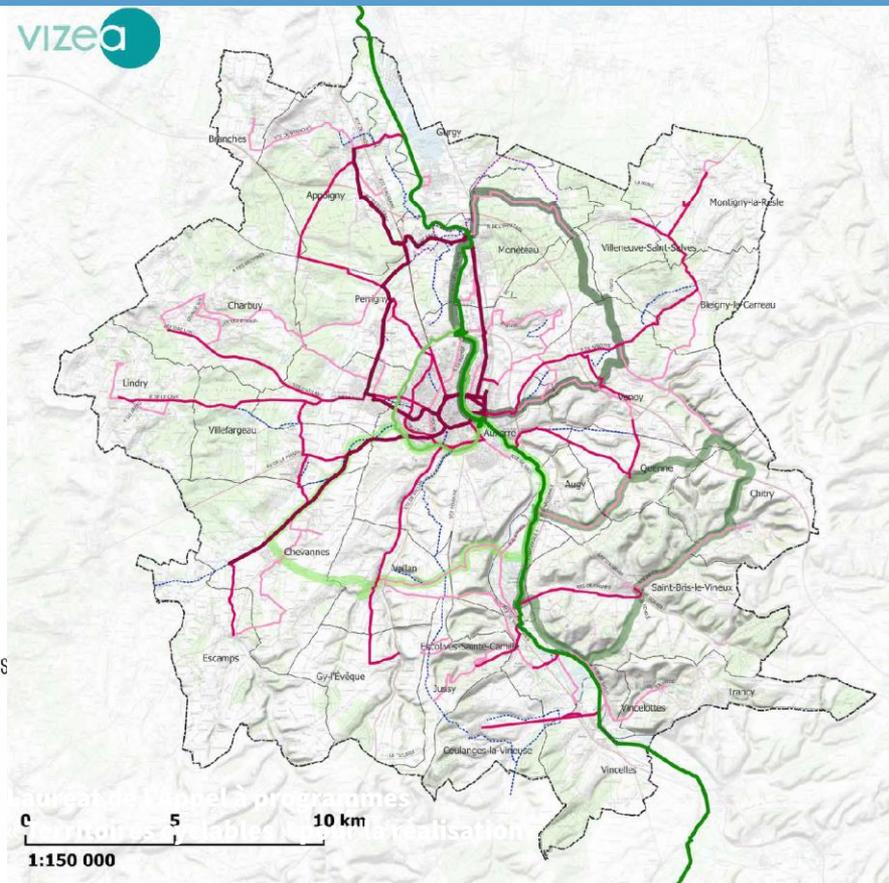
- co-construit,
- reliant toutes les communes à la ville-centre,
- desservant les pôles générateurs,
- reprenant les principaux flux domicile-travail

**Un réseau hiérarchisé :** itinéraires d'intérêt communautaire (VHNS et Distribution), local, touristique

**150 km à terme**

## BDD cyclable (Vizea, 2022)

- Magistral : Le Tour de Bourgogne
- Touristique : Le Tour d'Auxerre
- Réseau vélo à Haut Niveau de Service (VHNS)
- Réseau Vélo de Distribution (RVD)
- Réseau Vélo d'Intérêt Local (RIL)
- Boucle des Deux Vallées
- Boucle des Vignobles de l'Auxerrois
- Boucle du Sinotte



communauté  
de l'auxerrois

**AUXERRE**

# Le schéma cyclable

Lauréat de l'Appel à programmes  
« Territoires cyclables » pour la réalisation  
des aménagements cyclables du territoire

Une première programmation de réalisation : 2024-2029

56 km soit 1/3 du réseau – 6,6 millions TTC

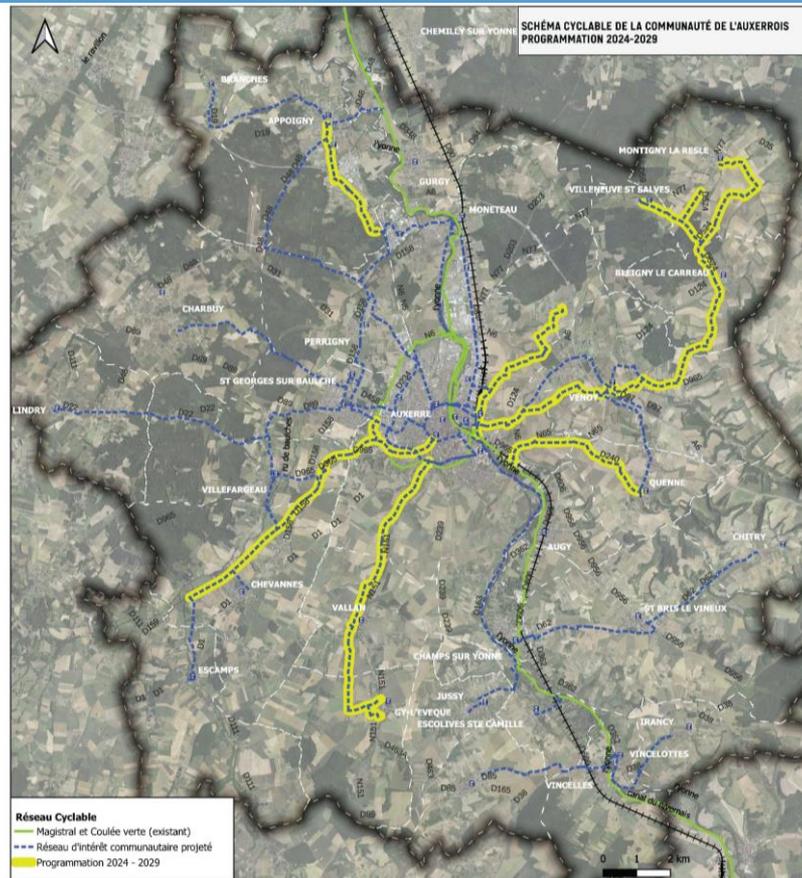
Voirie communale et communautaire : 80 % du linéaire

Voirie départementale et nationale : 20 % du linéaire



communauté  
de l'auxerrois

AUXERRE



# Salon des acteurs

---

# Mot de clôture

**Crescent MARAULT**, Président de la Communauté de l'Auxerrois et maire d'Auxerre

**Jean-Jacques COIPLÉ**, Directeur général de l'Agence Régionale de Santé Bourgogne-Franche-Comté

---